

7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

**LES DESSERTS
BRETONS SOJASUN**

À la conquête de la Chine

**CHÂTEAU
DE LOGGUÉNOLÉ**

Cure de jouvence
4 étoiles

N°5218

2 €
24 février 2024
7jours.fr

Entreprises,
**achetez
breton !**

**Loïc
Hénaff**

conseiller régional
& PDG de Hénaff SA



20



30

Bretagne p/04

- Budget Région 2024
- Ajir Bretagne lance Industriz
 - Carnets
 - Les réseaux mobilisés pour les stages de Seconde
- Bilan 2023 de l'Ademe Bretagne

Ille-et-Vilaine p/08

- Sojasun en Chine
- Cursus RSE, témoignage
- 1 million d'euros de chiffre d'affaires pour Funae
- En Bref : Samsic Emploi, Ochy, Benewmedical
- La Matinale des créateurs
- Bâtiment : job dating atypique
- Rennes school of business crée sa fondation

7 JOURS - L'éco de la Bretagne ; N° 5218 ; ÉDITÉ PAR « 7Jours » SAS au capital de 54 000 € ;

SIÈGE SOCIAL : 1 rue la Chalotais, 35000 RENNES ; TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr ; ADRESSE POSTALE : BP 8033 35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guillaume LALAU DIRECTRICE : Olivia CLAUDEVILLE

RÉDACTRICE EN CHEF : Laora MAUDIEU ; JOURNALISTES : Djamel BENTALEB, Suzanne BRUNEAU, Sarah SEDRAOUI

RESPONSABLE DES CONTENUS DIGITAUX : Karine BARBÉ ; DIRECTION ARTISTIQUE : David PEYS ; MAQUETTISTE / GRAPHISTE : Steven ISRAEL

PUBLICITÉ : Olivia CLAUDEVILLE ; ANNONCES LÉGALES & ABONNEMENTS : Angélique AUBRY, Gwenaëlle MOURIÈRE

Nous contacter : Rédaction : redaction@7jours.fr ; Annonces légales : annoncelegale@7jours.fr ; Publicité : publicite@7jours.fr ; Direction : contact@7jours.fr

N° CPPAP 02261 83943 / ISSN 2025-6078 / RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION : Corlet Imprimeur, 14110 Condé-sur-Noireau ; Dépôt légal à parution HEBDOMADAIRE : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 € ABONNEMENT 1 AN : 69 € (TVA incluse) : couplage journal + site internet. Membre de RésoHebdoEco.



SOMMAIRE



26



Morbihan p/16

- Six réseaux d'entrepreneurs réunis
- En Bref : Edifiz, NKE Group, Lorient agglomération
- Sainte-Anne-d'Auray et son éclairage public plus économe
- La Semaine du Golfe

Grand Format p/20

- Dossier sur la relocalisation des achats en Bretagne : entretien avec Loïc Hénaff, conseiller régional; exemples d'entreprises

Expertise p/26

- Produits constatés d'avance : compréhension et gestion. Par Nathalie Gardan, experte-comptable associée du cabinet Geirec à Rennes

Art de Vivre p/28

- Levée de fonds pour le Parlement de Bretagne
- Musique : entretien avec Moon de La Poison
- Château de Locguénolé (56)
- Exposition Noël Coytel à Rennes
- Œnologie

Annonces Légales p/36



Près de 2 milliards d'euros de budget 2024

Les 83 élus régionaux, réunis en session plénière mi-février, ont voté le budget 2024 du Conseil régional de Bretagne. En hausse de 3,6 % par rapport à 2023, il s'élève à **1,928 milliard d'euros**.

Cela se traduit notamment par une part investissement de **800 millions d'euros** (42 % du budget).

520 millions d'euros, soit l'essentiel des dépenses régionales, visent à améliorer la vie lycéenne et étudiante, la formation et le retour à l'emploi de ceux qui en sont éloignés ;

110 millions d'euros seront fléchés dans les projets immobiliers des établissements ;

420 millions d'euros (22 % du budget), concernent les mobilités, trains, cars et bateaux du réseau BreizhGo, ou encore **180 millions d'euros** dans les ouvrages portuaires (21 ports) ;

Plus de **230 millions d'euros** concernent les dispositifs de soutien existant en faveur du développement des entreprises et de l'innovation, en compétences humaines ou performance économique ;

84 millions d'euros sont fléchés pour soutenir le sport, le tourisme, la culture et les langues de Bretagne ;

40,3 millions d'euros pour financer une politique environnementale : la biodiversité, l'eau, les déchets, les énergies nouvelles.



42 %

La part consacrée aux
investissements

©DR

AJIR Bretagne Lancement d'Industriz



©Shutterstock

Après deux ans de développement en partenariat avec Artefacto et Cosa Vostra, l'association AJIR Bretagne vient de lancer Industriz, une plateforme interactive de promotion des métiers de l'industrie, 100 % bretonne et s'adressant aux jeunes de 13 à 30 ans (scolaires étudiants, demandeurs d'emploi, décrocheurs).

Annoncée comme une expérience ludique, la plateforme proposera des conférences, salons, jeux et rendez-vous pour échanger entre industriels, professionnels et grand public. « Nous avons retenu cette stratégie de gamification pour naturellement piquer la curiosité des jeunes publics. Cela se traduit par exemple par des challenges industriels à réaliser dans un espace ludique (fabrication d'un produit pour remporter des objets 3D). La plateforme interactive est vraiment faite pour les jeunes, en empruntant leurs propres codes via un décor futuriste inspiré du gaming et du métavers pour offrir une expérience immersive. Derrière leurs avatars, ils sont embarqués dans une exploration industrielle exceptionnelle », décrit Daniel Tunier, président de l'AJIR Bretagne (administrateur de DeltaDore et membre du Ceser Bretagne).

Parmi les prochains rendez-vous, des présentations sectorielles : la chimie dans l'Ouest ; le bois ; les carrières de granulat ; la métallurgie. Mais aussi des thématiques, "Comment fabrique-t-on un navire ?" et des présentations de métiers (architecte naval, constructeur de maison à ossature bois...).

www.industriz.bzh

Carnets



Observatoire régional analytique du logement neuf en Bretagne

Cécile **Carlo**, nouvelle présidente

Directrice de l'agence Bretagne Nord de Bouygues Immobilier depuis 2019, Cécile Caro a été élue par le Conseil d'administration à la tête de l'observatoire OREAL (Observatoire régional analytique du logement neuf en Bretagne) pour un mandat de quatre ans. Ingénieure de formation, économiste de la construction à son début de carrière, Cécile Carlo a intégré Bouygues Immobilier en 2005 en tant que responsable de programme, directrice des opérations, ou encore manager de l'expérience clients.

À la tête d'Oreal, elle succède à Nolwenn Lam-Kermarrec qui a exercé cette fonction avant de prendre récemment la présidence de la Fédération des promoteurs immobiliers de Bretagne. Élaboré à partir de la production et des ventes réalisées par les promoteurs et les aménageurs, l'observatoire OREAL traite, analyse et partage les principaux indicateurs des marchés du logement neuf en Bretagne.



Biotech Santé Bretagne

Nelly **Besnard** prend la direction

Le conseil d'administration de Biotech Santé Bretagne, présidé par Franck Zal, a nommé Nelly Besnard, en qualité de directrice de l'association, succédant à Philippe Hervé, qui a été directeur de 2021 à 2023. Ce centre d'innovation, soutenu par les collectivités territoriales, fédère plus de 200 adhérents, et a fait émerger, depuis 30 ans, une centaine de projets en région Bretagne, dans les sept secteurs d'activité couverts par l'association : éco-industrie, agro-industrie, nutrition santé, cosmétique, biotech pharma, technologies médicales et e-santé. Titulaire d'un doctorat en sciences biologiques, Nelly Besnard a été enseignante chercheuse pendant dix ans dans les domaines de la physiologie végétale, puis de la biologie moléculaire appliquée en santé. Elle s'est orientée vers des fonctions supports en lien avec des activités stratégiques (processus organisationnels, management opérationnel, etc.), et assurait dernièrement la responsabilité du département Partenariats et innovation du CHU de Rennes.



Collectif de réseaux économiques

Mobilisation bretonne pour « créer de l'offre de stage »

Par Sarah Sedraoui

Créé il y a un an, le collectif des réseaux bretons se mobilise pour une première opération nommée Les réseaux passent la seconde : aider les jeunes lycéens bretons de Seconde à trouver un stage de deux semaines, désormais obligatoire à compter de juin 2024. En **Bretagne**, près de 40 000 élèves sont concernés. L'enjeu ? « Créer de l'offre de stage, là où il n'y a actuellement que de la demande ».

Entreprendre pour Apprendre Bretagne, l'AJE Bretagne, ADN Ouest, la French Tech Brest Ouest, Agriculteurs de Bretagne, le club des ETI, Femmes de Bretagne, le CJD Bretagne, l'ABEA, le Réseau Entreprendre et Produit en Bretagne. Les noms sont éloquentes. Alors que le gouvernement a annoncé l'obligation d'un stage de deux semaines pour les élèves de Seconde dès juin 2024, les membres de ces réseaux ont décidé de créer un collectif pour pallier les manques d'offres de stage de la région. Une première en France.

« 40 000 jeunes Bretons vont devoir trouver une entreprise, une association, une organisation, une collectivité, un service d'État ou territorial qui veut bien les accueillir. Nous savons très bien que pour beaucoup, les réseaux des parents vont marcher mais il y

aura de nombreux élèves qui vont se retrouver sans opportunité », évoque Jean Coison, président de Produit en Bretagne et porte-parole du collectif. Lancé officiellement fin février, le collectif a « été pensé il y a déjà un an. Nous avons déjà eu des séances de travail en amont ».

Des opportunités de futures embauches

Une aubaine aussi pour les dirigeants d'entreprise, notamment de secteurs qui peinent à recruter, voire à attirer de nouveaux talents. « Il y a un réel enjeu de recrutement. Nous capitalisons sur l'avenir avec cette action », précise Émilie Aubry, déléguée générale du Club ETI Bretagne.

L'occasion de mettre en lumière les savoir-faire et « de susciter des vocations, affiner un choix d'orientation au moment d'entrer en classe de Première. Par exemple, j'ai déjà eu le cas d'anciens stagiaires forcés de réaliser un stage dans le domaine agricole, qui sont finalement restés travailler de leur plein gré », ajoute Dominique Gautier, présidente d'Agriculteurs de Bretagne.

Un échange « gagnant-gagnant » que le collectif veut encourager avec des actions concrètes. Notamment la création de deux kits d'accompagnement « sur-mesure » à destination des dirigeants et des jeunes pour faciliter l'intégration dans les entreprises, disponibles sur les sites des réseaux concernés. Mais aussi la mise en place d'offres sur la plateforme Ideo, où les élèves peuvent aussi publier leurs recherches. Un travail de longue haleine, qui nécessite une participation d'acteurs à grande échelle : « Nous en appelons à la solidarité des entreprises, qui voudront bien nous suivre dans notre démarche. »

Ademe Bretagne 82 millions d'euros pour la transition écologique

364 projets soutenus financièrement et 82,3 millions d'euros engagés en 2023, dont 66 % pour les entreprises : c'est le bilan de l'action de l'ADEME Bretagne, rendu public lors de son Comité régional d'orientation.

Sur ces 82,3 millions d'euros d'engagements, près de 40 millions d'euros concernent le développement des énergies renouvelables et de récupération, 18,89 millions d'euros l'économie circulaire et la gestion des déchets, 7,91 millions d'euros l'agriculture, les forêts, sols et biomasses, environ 4 millions d'euros la chimie verte et enfin, 1,27 million d'euros pour les sites pollués et friches.

Pour 2024, la délégation bretonne de l'Ademe veut accélérer l'accompagnement de la transition écologique avec trois priorités : les projets de chaleur renouvelable, par une augmentation du Fonds Chaleur de 38 % au niveau national ; le lancement, le 12 mars, d'un nouveau réseau d'élus locaux nommé Élus pour agir ; l'instruction de mesures du Fonds Vert (biodéchets, dépollution de friches, territoires d'industrie). « Notre ancrage territorial est précieux pour identifier et mettre en œuvre des solutions adaptées aux spécificités locales, faire évoluer les modèles économiques et créer des synergies entre les acteurs », commente Gwénaél Guyonvarch, directeur régional de l'Ademe par intérim.



27^e édition
RENNES
12-13-14 MARS
2024
RENNES PARC EXPO

**L'INNOVATION
AGROALIMENTAIRE
S'INVENTE ICI !**

**NOUVEAUX DÉFIS,
NOUVELLES SOLUTIONS**

 **1700**
exposants

 **+300**
nouveaux
exposants

NOUVEAU !
300m²
consacrés aux
start-ups

→ Cfiaexpo.com    #CFIARennes24 | @cfiaexpo

INGRÉDIENTS & PAI | ÉQUIPEMENTS & PROCÉDÉS | EMBALLAGES & CONDITIONNEMENTS

**CRÉEZ VOTRE
BADGE
GRATUIT**
www.cfiaexpo.com



Sojasun
à la conquête
de la Chine

Les étapes du succès

Par **Suzanne Bruneau**

Olga, spécialiste breton des alternatives végétales (**Noyal-sur-Vilaine**) dont 20% du chiffre d'affaires est généré par l'export, annonçait, en décembre, avoir conclu un accord de franchise avec Junlebao, deuxième acteur laitier chinois.

Bientôt, une nouvelle gamme de desserts végétaux sera introduite en Chine sous la marque Sojasun.

Stéphanie Vallée, manager marketing international chez Olga, revient sur les étapes qui ont conduit à ce contrat.

Comment s'est construit ce partenariat ?

Stéphanie Vallée. La Chine était un marché prioritaire en raison du potentiel qu'il représente. Le partenariat avec Junlebao s'est concrétisé en une petite année, un temps record. Mais il y a eu plus de cinq ans de prospection avant cela. Il est nécessaire de s'armer de patience, surtout pour de la franchise, ce n'est pas le cadre classique d'export. Nous avons ciblé des industriels laitiers car les desserts végétaux sont assez proches des desserts laitiers. Après un premier contact en visioconférence, il y a tout de suite eu un intérêt, en particulier de Wei Lihua, président de Junlebao. Les desserts végétaux faisaient partie de leur plan d'innovation. En Chine, la consommation de boissons végétales est historique mais il y a peu de produits sur le segment des desserts. Junlebao voulait arriver en premier sur ce créneau. Le modèle de franchise permettait un lancement rapide. Junlebao a versé un droit d'entrée pour accéder à la technologie, puis un pourcentage du chiffre d'affaires nous sera reversé.



Wei Lihua, président de Junlebao, et Olivier Clanchin, président d'Olga, lors de la signature du contrat.

Quels volumes espérez-vous ?

S. V. Il est très difficile de faire des projections car la catégorie n'existe pas. Le végétal, c'est 5 % du marché laitier, nous sommes basés sur ce ratio (en 2020, les ventes de produits laitiers en Chine s'élevaient à 62 milliards d'USD, ndlr).

Pourquoi le choix de la franchise, du licencing ?

S. V. L'export de produits frais est compliqué sur le plan environnemental. La fabrication locale évite le transport et ses coûts. Elle permet de s'adapter à la demande locale. En Chine, les yaourts consommés et leur packaging ne sont pas tout à fait les mêmes qu'en France. C'est un marché où il y a beaucoup de pots unitaires, de yaourts à boire, des recettes plus sucrées. En France, le yaourt à la fraise est un best-seller, pas sûr que ce soit le cas en Chine.

Éclairage d'**Hervé Lanoë**, président de World Trade Center et Conseiller du commerce extérieur



Hervé Lanoë

Spécificités chinoises ?

« La Chine est un marché sur lequel il faut un peu plus de temps que d'autres. Cela fonctionne par réseau et connaissance, avec l'accompagnement d'un intermédiaire. L'adaptation des produits est parfois nécessaire, surtout sur les produits formulés car les Chinois n'ont pas la même appréciation de certains arômes. Il faut bien

protéger sa marque et son savoir-faire, et impliquer financièrement son partenaire, en s'entourant de juristes des deux pays, en particulier sur du licencing. Tout doit être bordé pour éviter les zones d'ombre. Si un Chinois dit "oui" cela veut dire qu'il a bien écouté, cela ne vaut pas nécessairement pour acceptation. »

Le marché laitier en Chine ?

« À l'import, la Chine est le premier marché au monde (3,5 millions de tonnes en 2021). Le gouvernement veut faire croître la collecte laitière pour être moins dépendant des importations. »

Avez-vous pris des précautions particulières sur le volet de la propriété industrielle ?

S. V. Rien de particulier. Le contrat pose le champ des possibles, sur le territoire - la Chine - et un nombre d'années (donnée confidentielle, ndlr). D'autres éléments apparaissent dans le contrat, comme le sourcing sans OGM. L'objet principal des échanges a été, et est toujours, la qualité, comment développer des produits en phase avec nos standards. Des phases d'audit de l'usine et des produits sont prévus mais nos échanges hebdomadaires permettent une forme d'audit continu.

Qu'est-ce qui vous a particulièrement frappé dans les relations avec vos interlocuteurs chinois ?

S. V. La réactivité par rapport à d'autres marchés, y compris le travail du quotidien qui va très vite.

Prochaine destination pour Olga ?

S. V. D'autres pays sont en discussion dans la zone asiatique, la Corée du Sud et quelques échanges sur l'Inde. Aussi, le territoire américain au sens large.

Funae termine 2023 à 1 million d'euros de chiffre d'affaires



Emmanuel Belaud, Jacques Renault et Emmanuel Descloux

Funae, cabinet de conseil en conduite du changement basé à Rennes et spécialisé dans l'agroalimentaire et les services, a doublé son activité. Une croissance qui lui a permis de réaliser 1 million d'euros de chiffre d'affaires en 2023. Funae a ainsi mené sept missions auprès de quatre clients différents, dont Laitik (basée à Trémourel, 22) et la coopérative laitière de la Sèvre. Fondé en 2016 par Jacques Renault, le cabinet intervient dans toute la France sur des problématiques organisationnelles, de process ou de production et s'intéresse, depuis sa création, à l'usine du futur. Aujourd'hui composé de trois associés - Jacques Renault, Emmanuel Belaud et Emmanuel Descloux - Funae travaille également avec une dizaine de consultants. Avec l'arrivée d'Emmanuel Descloux en 2022, la structure a élargi son offre aux questions commerciales, marketing et communication, toujours dans les domaines du service et de l'agroalimentaire. Le développement de la prestation a apporté presque 18% du chiffre d'affaires.

Cursus RSE « Un permis de bien faire »

Pierre Gueguen, dirigeant d'Ubister, société spécialisée dans le déploiement de solutions SaaS de gestion (3 millions d'euros de chiffre d'affaires), située entre Rostrenen et **Rennes**, a participé au "Cursus RSE" piloté par Bretagne Développement Innovation, dont la prochaine session débutera le 2 avril à l'eclozr, à Rennes. Cette formation de cinq jours réunit une quinzaine de participants autour d'experts RSE de l'Agence Décllic, Impaccct, Lucie, O2M ou ImmaTerra. Entretien.

Propos recueillis par **Suzanne Bruneau**

Que vous a apporté le Cursus RSE ?

Pierre Gueguen. La frugalité était déjà une valeur chez Ubister. Je voulais décliner des comportements naturels en stratégie, mettre un nom sur des pratiques. Je voulais en apprendre davantage sur la théorie pour savoir comment positionner l'entreprise et mettre en œuvre une stratégie plus structurée. Pour cela, j'avais besoin d'information sur les normes et les organismes certificateurs. Le Cursus a permis d'aiguiser mon esprit critique et de repartir avec un ensemble à la fois pédagogique et méthodologique. La dimension réseau était intéressante. J'étais avec des représentants d'Olga, Henaff, d'un ESAT, de Rennes school of business... Tout le monde n'était pas au même niveau de maturité sur sa politique RSE. Ceux qui sont plus avancés donnent des inspirations. Je me suis senti plus à l'aise sur la thématique. C'est comme un permis de bien faire.

Qu'avez-vous concrètement changé ?

P.G. Déjà, j'ai commencé par faire des comptes rendus à mon équipe (quinze personnes) au fil de la formation. Cela permet de diffuser ou renforcer une culture RSE. Nous avons systématisé le *reuse*. Nous avons limité nos déplacements, y compris pour aller rencontrer des clients. Aujourd'hui, il y a bien d'autres façons d'échanger. Cela a eu un impact dans le choix des clients. Je ne voulais pas travailler avec des entreprises qui ne partageaient pas les mêmes valeurs. C'était déjà le cas, mais cela a été renforcé.

Et aujourd'hui ?

P.G. J'ai revendu Ubister il y a deux mois à un confrère parisien, Apsia, qui développe ses activités en Bretagne. Personnellement, je me concentre désormais sur le projet Kalonforseas, un fonds de dotation qui rassemble des bateaux de voyage au profit des laboratoires de recherche. Nous ambitionnons d'influer sur les décisions législatives relatives à l'exploitation des fonds marins au niveau européen. Cette décision a été un cheminement et le Cursus RSE a été une des étapes.



Pierre Gueguen

©DR

Samsic Emploi lance une agence hôtellerie-restauration

La filiale Ressources humaines du groupe Samsic (spécialiste des services aux entreprises, siège à Cesson-Sévigné, 3,45 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 117 000 salariés), Samsic Emploi, ouvre une agence d'emploi à Rennes, avenue Henri-Fréville, spécialisée dans les métiers de l'hôtellerie, de la restauration et de l'événementiel. « L'hôtellerie-restauration, c'est plus de 400 000 emplois à pourvoir en France, avec un taux de difficulté de recrutement de l'ordre de 64 %. C'est pourquoi Samsic Emploi a choisi de développer cette agence », précise Véronique Pageaud-Attenot, responsable de l'agence HR Rennes. Avec plus de 320 agences, Samsic Emploi est désormais présent dans quatre pays en Europe et trois hors Europe : la France, l'Italie, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, le Royaume-Uni et le Maroc. En 2023, Samsic RH a réalisé un chiffre d'affaires de plus d'1,1 milliard d'euros.



Gilles Cavallari, président de Samsic Emploi

Les cofondateurs : Victor Dequidt, Perrine Chapot-Evans et Khaldon Evans



La startup Ochy lève 500 000 euros

Fondée en juillet 2021 à Rennes, par deux anciens sportifs de haut niveau et un ingénieur, Ochy combine intelligence artificielle et biomécanique dans une application mobile pour aider les coureurs à améliorer leur technique. La startup vient de clôturer une levée de fonds d'amorçage de 500 000 euros, auprès de Business angels et de l'incubateur Berkeley SkyDeck de l'Université de Berkeley aux États-Unis, dont la jeune pousse a rejoint le programme d'accélération en novembre dernier. Ces investissements privés complètent 275 000 euros de subventions (Bpi, Région Bretagne, Emergys, Rennes Initiatives, Le Pool...). Les trois cofondateurs de l'application aux 10 000 utilisateurs viennent de connaître des mois riches : intégration du Village by CA à Rennes, refonte globale de l'application, partenariat avec Orange au Marathon de Paris et participation au CES de Las Vegas.

Benewmedical change de mains

Le laboratoire Benewmedical, distributeur de dispositifs médicaux et chirurgicaux basé à Melesse (6,6 millions d'euros de chiffre d'affaires, 22 salariés), change de direction. Noël Laurent, fondateur en 1988, principal actionnaire aux côtés de deux sleeping partners, a confié la gouvernance à deux cadres : Jérémy Glardon, directeur du marketing, devient président, et Damien Bordier, jusqu'alors directeur commercial, est nommé directeur général. La reprise en MBO a été organisée par Axio Capital, investisseur spécialisé dans la réalisation d'opérations de transmission d'entreprises, dont les valorisations sont comprises entre 5 et 100 millions d'euros. Au départ spécialisé dans le négoce, Benewmedical ambitionne de devenir fabricant dans des technologies chirurgicales innovantes, veut s'affirmer en tant qu'acteur de premier plan en France et à l'international dans le domaine de la chirurgie régénérative et renforcer ses positions dans les secteurs de la chirurgie générale et extra-hospitalière.



Matinale des créateurs Startups **et** scaleups : faire face aux **enjeux**

Par Sarah Sedraoui

Réunis lors de la Matinale des créateurs à la brasserie Saint-Hélier de **Rennes**, les acteurs du Pool (de la French Tech) ont présenté le nouveau mapping des startups 2024 en Ile-et-Vilaine. L'occasion de faire le point sur leur santé, via une enquête à laquelle ont répondu plus de 400 startups : la moitié a été créée il y a moins de trois ans, la plupart sont en croissance et la moitié reste fragile économiquement. Reste à composer avec les nouveaux enjeux pour l'année 2024.



six sur dix sont en croissance. En 2023, 19 startups ont levé un total de 119 millions d'euros, un chiffre un peu plus élevé qu'en 2022 (105 millions). Parmi elles, 63 % ont un chiffre d'affaires inférieur à 500 000 €, et 22 % dépassent le million.

Quels enjeux pour demain ?

Alors qu'en 2023, l'intelligence artificielle a de nouveau fait parler d'elle dans la plupart des services proposés par les startups et scaleups, l'heure est à la rationalisation. « L'IA n'est pas forcément nécessaire pour tous les produits. Certaines fois, cela a été transformé pour devenir un peu une fonctionnalité marketing. Mais cela reste un vrai enjeu, notamment pour nous », décrit ainsi David Bizeul, dirigeant de Sekoia.io, l'éditeur de cybersécurité fondé en 2016 et basé à Rennes, près de 100 salariés entre Rennes, Paris et *full remote*.

Près de 250 personnes ont répondu présent lors de la Matinale des créateurs organisée par le Pool, fin février. Une matinée inspirante, pour découvrir les nouvelles startups, à travers de nombreux pitches, et un prix coup de cœur décerné à Skyld, entreprise fondée à Rennes par Marie Painddavoine, sécurisant les algorithmes d'intelligence artificielle embarquée dans les téléphones et autres objets connectés.

L'occasion également de revenir sur la santé des startups et scaleups du territoire, avec la publication de l'enquête du Pool. Sur quelque 400 startups et scaleups interrogées, en majorité dans le domaine de l'environnement et des énergies, de la santé et des soins à la personne, et de la cybersécurité, dont la moitié a été créée il y a moins de trois ans. Même si, selon l'enquête, une startup sur deux fait état « d'une santé fragile », 86 % se déclarent confiantes pour l'avenir, tous secteurs d'activité confondus, et

Autre enjeu, toujours d'actualité, le financement et les levées de fonds. Pour 2024, les restrictions budgétaires vont se sentir. « Nous concernant, notre levée de fonds 2023, de 35 millions d'euros, était déjà plus compliquée que si nous l'avions faite en 2022, indique David Bizeul. Toute la logique internationale va se contraindre. Avec les guerres, il va y avoir des reconsolidations, des rationalisations en choix budgétaire, et la place pour l'innovation devient plus compliquée.

Il faut se différencier. Cela va notamment se compliquer pour les nouvelles startups qui se lancent, il faudra proposer quelque chose d'efficace. » Il n'y a pas moins de fonds mais les investisseurs sont plus regardants car les lignes budgétaires se contractent.

Malgré tout, développement commercial, financement et recrutement sont parmi les priorités des dirigeants de startups cette année 2024, et beaucoup affichent une volonté de se développer à l'international. Autres enjeux, ceux de l'engagement environnemental et de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Et pour les années à venir ? « Le sujet sera la logique de la souveraineté, d'autonomie stratégique pour garder nos valeurs sur le territoire. Mais c'est un travail faramineux : si nous ne sommes pas capables de financer l'innovation, elle s'en ira. »

En 2023,
19 startup ont
levé un total de
119 millions
d'euros, un peu
plus qu'en 2022
(105 millions).

© S. Se - Jours



David Bizeul, dirigeant de Sekoia.io

LA RUE SAINTE-MELAINE SE DIVERSIFIE AVEC GIBOIRE COMMERCE

DRÔLE DE MOINEAUX : bientôt dans votre centre-ville de Rennes

Dès le printemps, découvrez l'univers unique de Victoire !

Coiffeuse depuis près de 15 ans et animée depuis la fin de ses études par l'envie de créer son salon de coiffure, c'est à l'aube de ses 30 ans que Victoire a décidé de sauter le pas en proposant un salon à son image, pensé pour faire vivre un moment unique à ses clients. « Cela me tenait à cœur de créer un lieu qui soit bien plus qu'un salon de coiffure. Je souhaitais un lieu chaleureux où les clients se sentent comme chez eux. »

Inspiré de son enfance, c'est tout naturellement que Victoire a baptisé ce projet Drôle de Moineaux.

« Le nom est purement sentimental. J'ai toujours été une personne un peu à part. Ma grand mère me disait toujours que j'étais un drôle de moineau ! Mais finalement, ne sommes-nous pas toutes et tous des drôles d'oiseaux ? Chacun d'entre nous à sa singularité, c'est ce qui nous rend unique. C'est pour cette raison que je mets un point d'honneur à conseiller mes clients et non à imposer mes idées ». Alors, que vous souhaitiez une coupe, une couleur, sur cheveux longs ou courts, Victoire se fera un plaisir de vous accueillir pour que vous puissiez vivre un moment rien qu'à vous, le temps d'un instant.

Pour soutenir le projet de Victoire, rendez-vous sur <https://fr.ulule.com/salon-de-coiffure-pour-tout-le-monde/>

DRÔLE DE MOINEAUX - 23 rue Saint-Melaine



LES TROIS MARGUERITES : le nouveau café créatif de Rennes

Partez à la découverte d'un lieu haut en couleur dans lequel création et gourmandise se font écho !

Garance, Morgane et Nolwenn, trois amies de longue date, ont décidé de mutualiser leurs compétences et de lancer un projet innovant : Les trois Marguerites. Pensé pour être un lieu convivial, ce café créatif propose un espace dédié à la gourmandise et un autre à la création.

Côté gourmandise, pas de petits plats salés à la carte mais des boissons et pâtisseries faites maisons.

« L'intégralité des pâtisseries que nous proposons sont réalisées à partir de produits locaux. Pour les plus gourmands, il est aussi possible de venir avec sa collation et déguster l'une de nos suggestions sucrées en dessert. »

Côté création, les trois amies ont souhaité valoriser les œuvres locales et écoresponsables d'artistes venus du Grand Ouest en exposant les créations (disponibles à la vente) dans la partie boutique.

Vous recherchez un lieu original ? Rendez-vous dans votre nouveau café créatif Les Trois Marguerites !

LES TROIS MARGUERITES - 30 rue Sainte-Melaine

Ouvert du lundi après-midi au samedi



Contactez Agnès LEGROS, Marie FAURE et Pauline PATUREL
GIBOIRE COMMERCE ■ 02 23 42 43 44 ■ giboire.com





Emploi

Le Bâtiment casse les codes du recrutement

Le 15 février, 60 candidats et 15 employeurs du **Pays de Vitré** se sont donné rendez-vous à la salle de la Poulrière, siège du club de basket l'Aurore Vitré, pour faire connaissance autour d'un job dating atypique.

Au démarrage, il y a la volonté des entreprises du BTP du Pays de Vitré d'aller à la rencontre des candidats pour un emploi, un stage ou une reconversion professionnelle. Vitré Communauté, très actif pour dynamiser l'emploi sur son territoire, a tout de suite soutenu et accompagné ce projet en rapprochant les organisations professionnelles, FFB Pays de Vitré et Capeb 35, du club de sport phare de la ville : l'Aurore Vitré Basket Ball (AVBB). En cette année olympique, l'idée a germé d'un job dating moins conventionnel, pour faciliter les rapprochements.

« Les entreprises, qui sont aussi nos partenaires, sont toujours dans cette problématique du recrutement. Nous avons voulu les aider, en leur offrant un cadre différent pour recevoir les candidats », explique Gilda Francquembergue, présidente de l'AVBB.



Gilda Francquembergue,
présidente de l'AVBB



Élodie Durand,
de l'agence France Travail de Vitré

Ainsi, 60 candidats se sont présentés le jour J, face à une quinzaine d'entreprises de tous les corps de métiers. « En préambule, il y a eu un échange avec les basketteurs pros qui évoluent en NM1, puis des shoots sur le terrain, pour briser la glace », explique Freddy Ruault, président de la FFB du Pays de Vitré.

La seconde partie consistait en un job dating informel, debout autour d'un buffet déjeunatoire. « Cela a très bien marché. Chacun a pu rencontrer les employeurs qu'il voulait, librement, et pas en entretien en face-à-face devant un bureau. Là, on casse vraiment les codes de l'entretien classique », explique Élodie Durand, de l'agence France Travail de Vitré (anciennement Pôle emploi).

Une vingtaine de candidats a trouvé un stage, une formation du type AFPR (action de formation préalable au recrutement), décroché un entretien plus classique les jours suivant, ou même directement un emploi à l'essai dans l'entreprise. « Pour les autres candidats, avec France travail et la Mission Locale, nous allons pouvoir les accompagner pour les mettre en relation avec d'autres entreprises locales si besoin », explique Raphaël Vasquez, chargé de recrutement à la FFB 35.



« **Diversité et innovation** », maîtres-mots de la fondation

Par Sarah Sedraoui

Après l'annonce du nouveau plan stratégique pour les prochaines années et le changement de directeur, Rennes school of business a lancé sa fondation. Tournée vers la jeunesse, elle prône un libre accès à l'enseignement supérieur pour tous les élèves, sans distinction. Hassan Triqui, à la tête de l'entreprise spécialiste de la cybersécurité Secure-IC (basée à **Rennes**), en est le président. Entretien.

Quels sont les fondements de cette fondation ?

Hassan Triqui. Avant tout, ce n'est pas une fondation de plus. Elle est dédiée à la jeunesse, pour tous les élèves, dès le collège, notamment ceux issus de milieux modestes. Il y a trois axes de développement : la jeunesse, l'entrepreneuriat à impact et le financement de la recherche.

Je souhaite que cette fondation permette d'expérimenter et d'innover. Un outil pour aider la communauté étudiante, donner envie de faire des études supérieures et lutter contre l'autocensure, notamment de ceux issus des milieux les plus modestes.

Qui en fait partie ?

HT. La gouvernance est composée en partie par des alumni, des anciens de RSB dont je fais partie (diplômé d'un exécutif MBA, ndlr). Il y a aussi des partenaires, notamment Samsic, BPGO... et nous sommes en train d'en solliciter d'autres.



Quelles sont vos actions ?

HT. Les idées ont germé il y a déjà quelques mois, et nous avons déjà des actions lancées, d'attribution de bourses d'études par exemple, mais aussi des Summer camp. Nous voulons faire perdurer cela et réfléchissons à

comment innover. Par exemple, en allant recenser un maximum d'établissements scolaires concernés, en commençant par le territoire proche.

Il y a tout un chantier concernant la structuration, il faut mettre en place les fondations de cette fondation, c'est essentiel et cela fait partie de mes priorités. Il faut aussi travailler le volet actions et levée de fonds, nous allons pour cela opter pour une stratégie partenariale. Ce que l'on demande, au-delà de l'argent des donateurs, c'est de donner du temps.

Pourquoi avoir décidé de prendre la présidence de cette fondation ?

HT. La cause m'a touché. Cela fait partie de mes sensibilités, peut-être aussi par mon histoire personnelle : j'ai grandi au Maroc et suis arrivé à Rennes pour mes études supérieures, devenant ingénieur électronique. Étant moi-même alumni RSB, c'est aussi pour cela que l'on est venu me chercher je pense.

Secure-IC

Acteur de la cybersécurité embarquée créé en 2010, « notre mission est de sécuriser les systèmes embarqués. Nous avons déjà plus de 250 brevets ». Secure IC, ce sont 150 personnes sur neuf sites au niveau mondial : Rennes (siège), Paris, Singapour, Tokyo, Silicon Valley, Belgique, Shanghai et Taipei et récemment un petit centre de R&D au Maroc (2022). 90 % du chiffre d'affaires se fait à l'export.

L'alliance Entrepreneurs de six réseaux départementaux

Par Djamel Bentaleb

Ils représentent chacun un réseau d'entrepreneurs dans le **Morbihan**, et ont décidé d'unir leurs forces pour optimiser l'écoute et faciliter l'orientation des chefs d'entreprise en difficulté. Leur alliance vise également à déceler, le plus tôt possible, les signaux faibles et anticiper au mieux les écueils qui peuvent mener à la liquidation, voire pire.



Les membres du comité de pilotage : Thierry Le Bourgeois, Club des créateurs et repreneurs d'entreprises (CCRE56) ; Thadée Vieille-Cessay, Réseau entreprendre 56 ; Brigitte Bernard, Club entreprises du Pays de Vannes ; Jean-Pierre Jarnoux, CCRE56 ; Fabrice Rivaille, Club entreprises du Pays de Vannes ; Laurent Lefranc, Club entreprises du Pays d'Auray ; Christian Fournereau, 60 000 rebonds ; et David Jouët (CJD Vannes - absent)

Le Réseau entreprendre 56, le Club des créateurs et repreneurs d'entreprises (CCRE56), le Club entreprises du Pays d'Auray, le Club entreprise du Pays de Vannes, 60 000 rebonds et le Centre des jeunes dirigeants de Vannes (CJD). Ils sont six à lutter, depuis de nombreuses années, chacun de leur côté, contre l'isolement des chefs d'entreprise. Aujourd'hui, ils s'unissent pour parler d'une seule voix. Ou, plus exactement, tendre la même oreille bienveillante aux chefs d'entreprise qui en ont besoin.

Détecter les signaux faibles

« À nous six, nous représentons plus de 500 entreprises et nous avons décidé d'unir nos forces et nos compétences pour aller vers les chefs d'entreprise qui éprouvent des difficultés psychologiques, explique Jean-Pierre

Jarnoux, du CCRE56. *Attention, nous ne sommes pas là pour guérir mais pour détecter et orienter.* » Le réseau, qui n'a pas encore de nom, est né d'un constat lors d'une rencontre avec le président du Tribunal de commerce de Vannes : quand les chefs d'entreprise vont mal, ils ne demandent pas d'aide, s'isolent puis... c'est la chute.

L'écoute

Depuis le mois de septembre 2023, quatre chefs d'entreprise ont sollicité le réseau pour reprendre confiance en partageant leurs difficultés. Souvent des problèmes de trésorerie, les remboursements des PGE, l'épuisement administratif... C'est à la fois peu et beaucoup car, en général, les chefs d'entreprises blessés ne se montrent pas. Ils se cachent ou font mine d'aller bien. Mais l'isolement est au moins aussi grave qu'un manque de trésorerie.

Des formations Apesa

« Nous avons tous suivi des formations Apesa pour savoir écouter et détecter les signaux faibles d'une éventuelle détresse psychologique, précise Fabrice Rivaille du Club entreprises du pays de Vannes. *Cela peut être une absence prolongée, le stress, le désespoir, des crises de larmes et même des propos suicidaires... Bref, il faut, dans un premier temps, écouter puis établir une relation de confiance. Toute la procédure est confidentielle et permet déjà aux chefs d'entreprise de ne plus être seuls.* » Pour toucher un grand nombre d'entrepreneurs, la cellule d'accueil du Club entreprise du pays de Vannes centralisera tous les appels.

Accueil prévention : 02 97 47 72 96

Edifiz inaugure son quatrième village d'entreprises à Caudan

Edifiz Park Kerpont, à Caudan, affiche déjà complet, avec 36 entreprises et 105 salariés dans des activités très diverses (bâtiment, service aux entreprises, paysagiste, stockage...). Conçu et géré par Edifiz, qui y a installé son siège, le village occupe un hectare de terrain à proximité de la voie express : quatre bâtiments sur 5 400 m², divisés en 33 cellules et équipés de 2 000 m² de panneaux solaires. Le projet de Caudan a nécessité un investissement de 5,6 millions d'euros. Edifiz a réservé 50% de ses lots à la vente et 50% à la location. Créé en 2017 par Mathurin Ballay, Edifiz (sept salariés et 10 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2024) propose des villages d'entreprises nouvelle génération, dans un contexte de raréfaction du foncier, en mutualisant les aménagements et l'espace, pour permettre à des petites structures de s'installer : parkings communs, voies et réseaux partagés, coûts mutualisés pour l'entretien, les espaces verts ou l'éclairage. Edifiz veut également encourager la création d'un réseau d'affaires au sein de ses villages. Un cinquième projet est en cours à Quimper (29).



NKE Group acquiert le britannique Aquaread

Basé à Hennebont, le groupe NKE (90 employés, 23 millions d'euros de chiffre d'affaires) a officialisé l'acquisition de son homologue britannique Aquaread. Spécialisé dans la mesure et la surveillance de la qualité de l'eau, NKE est leader mondial sur le marché des profileurs océaniques, détenant 34% du marché de fourniture de balises Argo. NKE Group, c'est à présent trois entités : NKE Marine Electronics (capteurs électroniques pour la navigation), NKE Instrumentation (capteurs océanographiques et industriels) et Aquaread. Le dirigeant, Alain Boschet, mise sur la complémentarité des réseaux de distribution et la fusion des expertises des entités de son groupe. Présent dans une soixantaine de pays, NKE, qui a déjà des contrats en Chine et en Corée du Sud, vise le marché asiatique, et projette de créer une structure dédiée aux services techniques et commerciaux. La PME veut aussi se diversifier sur le marché de la qualité de l'air : Ostara, un nouvel outil de monitoring développé en interne peut mesurer la qualité de l'air des sites industriels, des ports ou des chantiers.

Lorient Agglo veut dépenser local et responsable

Assainissement, déchets, transports en commun, environnement... Chaque année, la collectivité lorientaise dépense 87 millions d'euros en achats publics auprès de prestataires extérieurs. À partir de 2024, les élus ont décidé d'améliorer leur procédure d'appel d'offres en définissant un Schéma de promotion des achats responsables (Spar) plus accessible et transparent. Celui-ci comprend notamment la publication, sous la forme d'un fichier Excel, de tous les achats programmés à l'année. Il détermine des objectifs d'inclusion sociale, environnementaux et économiques dans les achats pour la période 2023-2027. « Lorient Agglomération a souhaité se doter d'un Spar pour en faire un véritable levier de la commande publique au service de notre territoire », explique Céline Olivier, vice-présidente de Lorient Agglomération, en charge des ressources humaines et de l'achat public.



©DR

Énergie Un éclairage public plus vertueux

Par Djamel Bentaleb

Les anciens éclairages

À **Sainte-Anne-d'Auray**, les mâts d'éclairage public sont en cours de remplacement. Des mâts modernes et esthétiques, mais surtout équipés de LEDS, plus économes en énergie. Un chantier aidé financièrement par le Fonds vert abondé par l'État, qui doit permettre aux communes de faire des économies tout en luttant contre la pollution lumineuse.

L'enveloppe Fonds vert, c'est 17 millions d'euros déployés par l'État dans le Morbihan (2,5 milliards d'euros au national), et 183 communes du Département sont bénéficiaires de la mesure "éclairage public".

50 % des frais à la charge de la commune

« Le Fonds vert est une aide particulièrement bienvenue car cette rénovation est nécessaire mais c'est une dépense importante pour une petite commune comme la nôtre », indiquait Roland Gastine, maire de Sainte-Anne-d'Auray, au préfet, Pascal Bolot et Gwen Le Nay, président de Morbihan énergies, lors d'une visite. « Pour remplacer 91 mâts sur les 460 que compte la commune, il faut compter 145 000 € et 50 000 € supplémentaires pour les vingt horloges connectées. » La municipalité paiera la moitié de la somme totale, l'État et Morbihan énergies participeront à hauteur de 25 % chacun.



Remise symbolique de la distinction France Nation verte, à Sainte-Anne-d'Auray. De gauche à droite : le préfet, Pascal Bolot ; le maire, Roland Gastine ; et le président de Morbihan Énergies, Gwenn Le Nay.

66 % d'économies

En remplaçant les ampoules jaunes de 70 watts par des LEDS de 21 watts, la commune compte baisser sa consommation annuelle de 66 %. En 2022, la Région Bretagne estimait à 20 millions d'euros les économies possibles, si toutes les communes équipent l'éclairage public de LEDS.



Les nouveaux mâts = 66% d'économie

Dans le Morbihan, la dynamique est déjà bien avancée : le parc de LEDS est estimé à 35 %, contre 26 % à l'échelle régionale. Les nouveaux mâts permettent également de mieux diriger la lumière au sol et de ne plus éclairer le ciel. Oiseaux et autres chauves-souris apprécieront...

D'autres économies substantielles sont attendues grâce aux horloges connectées. À Sainte-Anne-d'Auray, par exemple, elles seront programmées en fonction de la luminosité et des saisons, et pilotées à distance. Dans un avenir proche, des capteurs de présence déclencheront l'éclairage sur certaines zones piétonnes uniquement en cas de passage.

« Une dépense **importante** pour une **petite commune** comme la nôtre. »

Fête nautique

La Semaine du Golfe remise à flot

Par Djamel Bentaleb

À l'automne dernier, le comité organisateur de la célèbre fête maritime du golfe du **Morbihan** faisait le dos rond car la tempête grondait. Le commissaire général, Gérard d'Aboville, ainsi que quatre membres du directoire démissionnaient. Les deux salariés hésitaient même à reprendre la mer. Depuis, les voiles sont à nouveau hissées et la 13^e édition 2025 aura bien lieu.

« **L'**association a traversé une crise. Mais nous sommes résolus à continuer d'offrir cet événement exceptionnel au territoire », assurait Philippe Le Bérigot, lors de la présentation de l'édition 2025 de la Semaine du Golfe. Le président du nouveau conseil de surveillance, maire de l'Île-aux-Moines, annonce officiellement la fin des hostilités. La fête nautique aura bien lieu, comme tous les deux ans, en 2025, lors de la semaine de l'Ascension (26 mai au 1^{er} juin). Plus de 1 200 bateaux sont attendus dans les eaux du golfe du Morbihan.

14 millions d'euros générés par l'événement

La disparition de cet événement aurait été un coup dur pour les 17 communes associées, les 5 000 marins participants et les 3 500 bénévoles. Et un séisme économique pour le territoire : la Semaine du Golfe attire environ 200 000 visiteurs et génère 14 millions d'euros de retombées économiques, dont la moitié déboursée par les seuls résidents du Département. On comprend mieux pourquoi les collectivités locales et les partenaires privés ont assuré à la nouvelle équipe que le budget d'1,7 million d'euros serait maintenu.

Accentuer la concertation avec les communes

C'est donc reparti avec une nouvelle équipe de direction et bientôt de nouveaux statuts. « *En mars, lors de la révision de nos statuts, nous serons attentifs à mieux associer les communes au conseil de surveillance car nous voulons plus de concertation. Ce n'était pas assez le cas par le passé* », explique Philippe Le Bérigot. Un salarié a demandé à être reconduit. L'équipe opérationnelle et les prestataires restent les mêmes.



Les membres du nouveau directoire de la Semaine du golfe et l'artiste Gildas Flahaut présentent le visuel de la saison 2025, sur le thème des mégalithes

Thème 2025 : classement Unesco Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan

Loin de ces tourments, le graphiste attiré de la fête nautique, Gildas Flahaut, a continué à travailler sur le visuel 2025 avec, comme "thème imposé", le classement Unesco des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan. « *Cette édition sera, bien sûr, l'occasion de célébrer le classement Unesco, mais elle permettra également de mettre en valeur un patrimoine unique, qui s'étend aujourd'hui à terre, mais aussi sous les eaux, sur lesquelles les flottilles naviguent habituellement, sans même s'en rendre compte* », dit Patrick Lévy, en charge de la communication.

**Loïc
Hénaff**
conseiller régional
& PDG de Hénaff SA

« La réindustrialisation et la relocalisation passeront par les achats »

Par Suzanne Bruneau

Le président de la République en a fait un cheval de bataille : la France doit retrouver de sa superbe sur le terrain industriel. En Bretagne, la stratégie ne s'est pas faite attendre, sous l'impulsion d'un chef d'entreprise emblématique : Loïc Hénaff.

Le Finistérien, conseiller régional depuis 2021, délégué à la relocalisation d'activités, au fret et à la logistique, l'affirme : la réindustrialisation passera notamment par les achats, dont 10% sont relocalisables.

Pour cela, il veut embarquer toutes les entreprises, à commencer par les PME et les ETI.

Pour l'élu, il n'est nullement question de repli mais plutôt « *d'assurer les transitions, limiter les risques et gagner en souveraineté* ».

Pour concrétiser, il prêche pour un accompagnement méthodologique des milieux économiques. Entretien et exemples d'entreprises qui ont franchi le pas.

Pourquoi lancer une telle démarche sur la relocalisation des achats ?

Loïc Hénaff. La Bretagne est la première région de France en termes d'achats locaux par les consommateurs. Mais quel impact peuvent avoir les entreprises ? L'étude Reloc'h, réalisée par Goodwill Management, conclut que **les retombées de la relocalisation en Bretagne seraient de 5,3 milliards d'euros de PIB à horizon 2030, dont 2,5 milliards dans l'industrie, 130 000 emplois (6 % de la population active) et éviterait 3 millions de tonnes de gaz à effet de serre.** À la suite de ces résultats, nous avons créé un comité de pilotage* autour d'une question : concrètement, pour les entreprises, est-ce que ces chiffres se vérifient ? L'étude Reloc'h 2, menée auprès de huit entreprises, conclut qu'environ 10 % des achats sont relocalisables, en Bretagne (3%) et en France (7%). C'est énorme ! 50 000 euros d'achats relocalisés, c'est un emploi créé en France.

Comment comptez-vous évangéliser les entreprises ?

LH. Le projet se déploie sur les deux prochaines années, avec trois grandes étapes : sensibiliser les entreprises à la relocalisation des achats, les accompagner et les former, identifier et soutenir les activités à relocaliser. J'ai constitué un comité scientifique pour mesurer l'impact social et environnemental et poser un regard critique sur la démarche, composé d'Alan Fustec, consultant chez Goodwill Management et Anaïs Voy-Gillis, docteure en géographie et chercheuse sur les questions industrielles.

Quel est l'intérêt pour les entreprises de relocaliser des achats ?

LH. L'intérêt est multiple : gagner en flexibilité et réactivité, réduire les risques sur la chaîne d'approvisionnement - point crucial dans un contexte géopolitique très incertain, réduire l'impact environnemental, anticiper les futures réglementations RSE telles que la CSRD, créer des emplois, impacter sa marque employeur, faire des économies directes et indirectes.

La conserverie morbihannaise de la Belle-Iloise relocalise ses achats d'algues

Sophie Boulers, acheteuse industrielle à la Conserverie la Belle-Iloise (63 millions d'euros de chiffre d'affaires et jusqu'à 650 employés en été)

« Nous fonctionnons par cercles concentriques : est-ce que l'ingrédient est disponible en Bretagne ? En France ? En Europe ? Nous avons relocalisé nos achats d'algues. Historiquement, nous les achetions en Asie, leader mondial dans la production d'algues, par le biais d'un intermédiaire. Lorsque nous avons décidé d'élargir notre utilisation des algues, il y a sept à huit ans, les achats ont été un maillon essentiel de la démarche d'innovation. Nous voulions une origine garantie. J'ai donc fait un mapping du territoire pour mon sourcing. J'ai découvert Algolesko, dans le Finistère, une startup à l'époque. Nos services R&D ont collaboré. La proximité est la clé de l'innovation. Nous avons également gagné en réactivité. Nous avons développé les produits ensemble, dans une relation de confiance ; des éléments impossibles à quantifier mais essentiels à la réussite d'une entreprise. »



Sophie Boulers, acheteuse industrielle chez La Belle-Iloise

Antenne bretonne du Conseil national des achats (CNA)

Le CNA est un réseau qui regroupe 20 000 directeurs et responsables des achats, constitué de onze comités régionaux.

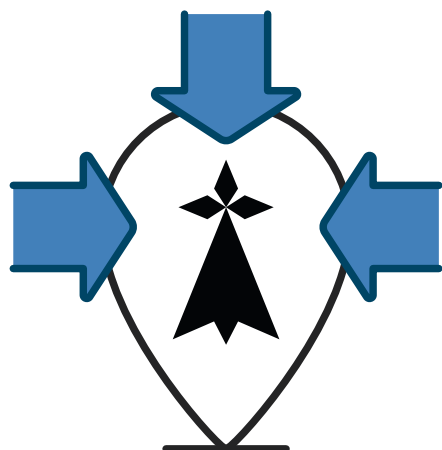
L'antenne bretonne a été créée en 2018 par Alain Monjaux, ancien directeur des achats corporate chez Thalès, qui en est toujours le président. Elle compte « 250 à 300 adhérents », selon les chiffres communiqués. « Il y a progressivement une prise de conscience que les achats peuvent avoir de l'influence sur le développement d'un territoire et d'une entreprise, commente Alain Monjaux. Relocaliser des achats est un vecteur de décarbonation et de meilleure répartition du risque. Ce ne sont pas nécessairement des changements de grande envergure. Il y a des "Quick Wins" à mettre en place. »



Alain Monjaux, président CNA Bretagne

Relocaliser pour faire des économies, cela semble contre-intuitif. Pour un même montant, l'entreprise n'aura pas le même volume. Mais sur ce point, vous dites, il faut calculer le Total Cost of Ownership (TCO), le coût total de détention ?

LH. Se poser la question du prix en ne prenant que le prix d'achat net est une erreur. Le TCO intègre le prix d'achat du produit "nu", les coûts d'acheminement - la part du transport est très importante - de non-qualité, d'acquisition, le dédouanement, le stockage, le préfinancement, les coûts d'usage, de fin de vie, etc. Quand on calcule le TCO finement, on s'aperçoit que les écarts de coûts s'amenuisent significativement. Si l'écart est supérieur à 20%, cela peut poser un problème économique ; si c'est en dessous, cela se challenge !



« Se poser la question du prix en ne prenant que le prix d'achat net est une erreur. »



©Studio Carlito

Vous dites qu'il faut former à la relocalisation des achats. C'est plus difficile d'acheter en Bretagne qu'en Chine ?

LH. Souvent, on ne sait plus comment chercher près de chez soi. C'est d'ailleurs tout le travail de Bretagne développement innovation (BDI) : recenser les entreprises et accompagner la recherche de fournisseurs bretons. La Région veut financer des parcours "reloc" en entreprise, une "Breizh Reloc Akademi". Pour calculer le TCO, par exemple, il y a un enjeu de formation.

Sans attendre ces formations, quelles sont les étapes pour interroger sa stratégie d'achat ?

LH. Nous en avons identifié cinq : mobiliser en interne, cartographier ses achats, identifier des alternatives locales, analyser les coups / bénéfiques, puis mettre en œuvre en organisant la transition.

« **10%** des achats sont relocalisables : en **Bretagne (3%)** et en France (7%) »

À Fougères, Zeiss et le TCO

Mikael Lazennec, responsable achat et supply chain Zeiss Vision Care France (158,52 millions d'euros de chiffre d'affaire en 2022, 400 collaborateurs dont 330 à Fougères)

« Dans nos appels d'offres - pour de l'achat de matériel, de prestations de service (jardinage, blanchisserie, communication...) - nous intégrons des critères spécifiques liés à la localisation des fournisseurs, avec pour objectif de favoriser les entreprises du bassin fougérais, même s'ils proposent des tarifs légèrement plus élevés que d'autres offres. Nous commençons à appréhender le TCO, en tenant compte aussi des coûts d'entretien et de maintenance associés lors de l'achat de nouvelles machines. Si le fournisseur est à proximité, la maintenance est plus rapide. Parallèlement, nous investissons dans la formation et la structuration de nos processus. Notre feuille de route stratégique prend en compte notre empreinte carbone, notre ancrage territorial. Nous veillons au développement de nos fournisseurs, les accompagnant dans leur évolution face aux enjeux RSE. À travers des évaluations semestrielles, nous leur faisons un retour d'expérience. Cette démarche n'est pas punitive, mais vise plutôt une montée en compétences collective, une tâche rendue plus aisée lorsque nos fournisseurs sont géographiquement proches. L'augmentation de 25% de notre capacité de production à Fougères et la création de 24 emplois, pour juin 2024, a des répercussions positives sur le territoire, puisque nous faisons appel à des entreprises du bâtiment locales. »

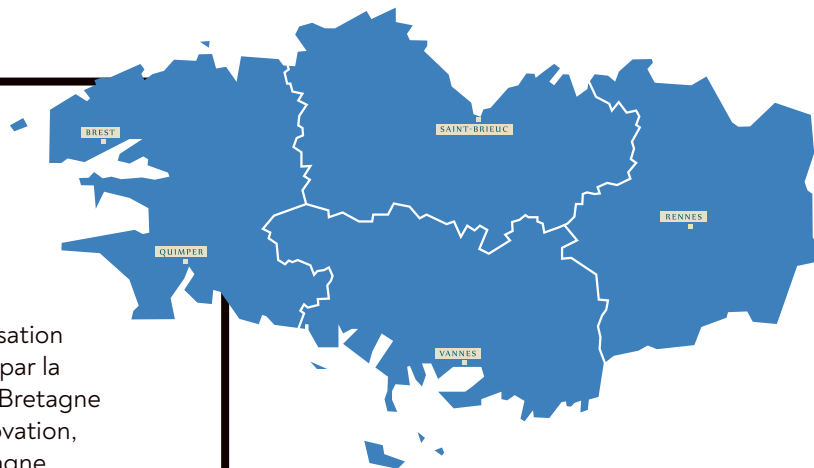
Mikael Lazennec, responsable achat et supply chain Zeiss France





©Caroline Abjahn

Françoise Restif, cheffe de mission Relocalisation et Transition écologique chez BDI (f.restif@bdi.fr)



*Le projet de relocalisation par les achats, piloté par la Région et animé par Bretagne Développement Innovation, réunit : MEDEF Bretagne, UIMM, ABEA, FFB, Produit en Bretagne, CCI, Bretagne Commerce International (BCI), Bretagne Compétitivité, Conseil National des Achats (CNA), Banque des Territoires, Comité Bretagne des Conseillers du Commerce extérieur, DREETS.

©DR

50 000 euros
d'achats étrangers
relocalisés
=
1 emploi créé
en France

Vous voulez développer l'indice d'achat local, de quoi s'agit-il ?

LH. Un outil simple, déjà produit par l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie). Il permet de savoir quelle est la part de fournisseurs bretons, français, européens et hors Europe d'une entreprise et identifier de possibles marges de progrès, développer le réflexe "proximité". C'est la démarche de progression qui compte.

Quelles sont les activités relocalisables que vous avez déjà identifiées ?

LH. L'emballage agroalimentaire, évidemment. Il y a des choses à faire pour une filière bretonne de la barquette biosourcée. Autre exemple, le bois d'œuvre. Il faudra identifier sept à huit sujets et mettre en place des expérimentations.



©DR

Jérôme Le Ny, business developer chez Heyliot

La startup rennaise Heyliot localise

Jérôme Le Ny, business developer

« Nous commercialisons des sondes pour les conteneurs à déchets, qui peuvent donner aux collectivités le taux de remplissage afin d'optimiser les tournées. Nous fabriquons en Bretagne, chez Nemeus, à Cesson-Sévigné, et les composants proviennent essentiellement de Bretagne ou de France. Le plastique vient d'Auvergne, la pile de Gironde. ST microelectronics (Rennes) nous fournit aussi des pièces. Le coût de production est 15 à 20% plus cher que si on faisait faire à l'étranger mais au moins, nous maîtrisons le circuit et nous sommes certains de la réactivité des fournisseurs. Fin 2023, nous avons eu de grosses commandes et la proximité des fournisseurs a été clé dans le fait de pouvoir les honorer. Si on pouvait se fournir exclusivement en Bretagne, on le ferait, mais on ne connaît peut-être pas tous les fournisseurs. »



©Heyliot

La sonde Heyliot

Produits constatés d'avance

Compréhension et gestion

Par **Nathalie Gardan**, experte-comptable associée du cabinet Geirec à Rennes

Pour les entreprises ayant un mode de facturation par abonnement annuel ou trimestriel, notamment de services informatiques, un des points importants en matière de présentation des comptes est le traitement et la compréhension de la notion de "produits constatés d'avance".

Dans la plupart des entreprises qui mettent en œuvre ce type de modèle, les abonnements sont facturés d'avance, parfois sur des périodes de plusieurs mois, voire de plusieurs années. Le principal avantage est, bien sûr, d'encaisser le chiffre d'affaires d'avance et de constituer une réserve de trésorerie. Cependant, comptablement, la notion de "chiffre d'affaires" doit être distinguée de celle de "facturation" qui mesure le service rendu. Les services informatiques facturés par abonnement sont, la plupart du temps, considérés comme des prestations de service continues.

Comptablement, les prestations de service continues sont constatées dans le chiffre d'affaires en fonction de l'écoulement du temps, de façon linéaire, sur la période d'abonnement. Le principe est qu'à prestation identique, il ne doit pas exister de différence de chiffre d'affaires entre une entreprise qui facture mensuellement et celle qui facture d'avance, sur

douze mois par exemple. De même, les modalités d'encaissement ne doivent pas impacter la constatation comptable du chiffre d'affaires.

En conséquence, si l'on facture, le 1^{er} décembre, un abonnement à un service informatique d'une durée de douze mois, le chiffre d'affaires de l'année civile n'intégrera que le prorata de la facture réalisée pour ce mois. Les 11/12 restants entreront dans le chiffre d'affaires de l'année suivante. À l'inverse, il faudra ajouter le prorata d'une facture identique réalisée le 1^{er} décembre de l'année précédente.

→ Le fait d'étaler la facturation vers l'avant crée un "stock" de chiffre d'affaires restant à constater. C'est ce que l'on appelle les "produits constatés d'avance", qui sont classés en bas du passif au bilan.

Difficultés pratiques et solutions

Les dirigeants disposent le plus souvent d'indicateurs de facturation, mais certains découvrent parfois la donnée comptable de "chiffre d'affaires" lors de la présentation des comptes par leur expert-comptable.

Le fait **d'étaler** la facturation vers l'avant crée un **"stock"** de chiffre d'affaires **restant à constater**. C'est ce que l'on **appelle** les "produits constatés d'avance"

Sur le principe, le passage entre les deux notions n'apparaît pas si compliqué. Il faut identifier, pour chaque facture, le chiffre d'affaires acquis à date et le chiffre d'affaires à reporter sur des périodes futures.

→ Et comme souvent, Excel est mis à contribution ! La difficulté pratique la plus souvent rencontrée pour effectuer le traitement est tout simplement l'indisponibilité et l'inaccessibilité des données.

C'est pourquoi, la règle première en matière de facturation d'abonnements est de faire figurer, sur la facture, pour chaque prestation, le début et la fin de la période d'abonnement. Il sera également nécessaire que les informations puissent être extraites dans des champs distincts. Il sera alors possible d'automatiser les calculs :

Du chiffre d'affaires par période (exercice comptable lorsque l'on réalise les comptes annuels, ou mois dans le tableau de bord). Du montant de facturation non encore intégré dans le chiffre d'affaires, "les produits constatés d'avance" La somme des deux données doit correspondre à la facturation.

Communication financière et budgets prévisionnels

Le point de départ réside dans le choix de l'outil de facturation et son bon paramétrage. L'autre difficulté est la communication financière, que ce soit auprès des banques, des investisseurs ou même auprès des équipes. En effet, plus la croissance est forte et plus l'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires va s'accroître. De même, l'écart sera d'autant plus marqué que les signatures seront réalisées en fin d'exercice comptable.

Comme indiqué dans l'exemple plus haut, la première facture de douze mois réalisée en décembre ne comptera que pour un 12^e dans le chiffre d'affaires de l'année en cours.

→ Être vigilant dans l'utilisation des termes employés, "facturation" ou "chiffre d'affaires", quitte à systématiquement présenter les objectifs et réalisations sous les deux angles. Les présentations pourront également souligner le stock de "produits constatés d'avance", qui apparaît en pied de bilan.

Transparence et auditabilité dans le système d'information

Dans les prévisionnels, il convient de tenir compte du décalage dans la présentation du chiffre d'affaires prévisionnel et de communiquer correctement dans le business plan sur les notions de facturation et de chiffre d'affaires. Bien qu'il n'y ait pas d'impact en matière de trésorerie prévisionnelle, il est important de ne pas se laisser surprendre par une remarque ou une question sur ce sujet.

La mise en place d'un bon système d'information accessible, transparent et auditable sera également un atout important dans le cas d'un rapprochement avec une autre entreprise ou de levée de fonds.

En effet, les notions de MRR (Monthly Recurring Revenue), d'ARR (Annual Recurring Revenue), de taux de résiliation (churn) seront examinées de façon précise, car elles sont la source des futures synergies et l'une des conditions à la scalabilité du modèle.

→ La conception et la construction du système de données n'ont pas pour seul objectif de satisfaire le comptable, mais également de mettre en valeur l'ensemble du business model.

Nathalie Gardan

experte-comptable associée
du cabinet Geirec



Parlement de Bretagne

Une soirée de gala

pour restaurer les dernières peintures

La Fondation du Patrimoine de Bretagne organise une soirée de levée de fonds, samedi 13 avril, au Parlement de Bretagne à **Rennes**, en présence du brodeur et styliste Pascal Jaouen. Moyennant un don de 200 €, les convives profiteront d'un cocktail dînatoire et d'un concert dans les salles décorées du Parlement. Les sommes récoltées serviront à restaurer l'un des derniers cartons peints, réalisés en amont des tapisseries qui ornaient la Grand'Chambre.



© Fondation du patrimoine

la Cour d'appel de Rennes. Elles représentaient les grands moments de l'histoire de la Bretagne. Si elles ont disparu, il reste aujourd'hui les cartons peints qui leur ont servi de modèles.

Le carton illustrant le *Mariage d'Anne de Bretagne* a pu regagner la Grand'Chambre, après avoir été restauré à l'initiative du musée des Beaux-Arts de Rennes.

Trois cartons de tapisseries pourront être restaurés prochainement : *Jeanne d'Arc* et *le Connétable de Richemont*, *le Combat des Trente* et *le Couronnement de Nominoé*, grâce à des mécènes mobilisés par la Fondation du patrimoine, dont Bouchard Construction, la Fédération Française du Bâtiment d'Ille-et-Vilaine, le Club de Mécènes de la Fondation du patrimoine, Belle Main.

Aujourd'hui, un appel aux dons est lancé, en partenariat avec le musée des Beaux-Arts de Rennes, pour restaurer le dernier carton de tapisserie : *La Prédication d'Abélard*, d'Edouard Toudouze et redonner son décor magistral à la Grand'Chambre.

Faire un don en ligne :
www.fondation-patrimoine.org/91975

Pour mémoire, un important incendie avait ravagé le Parlement de Bretagne en février 1994. Les tapisseries de la Grand'Chambre, sauvées des flammes mais abîmées par la suie, la poussière et l'eau, avaient dû être envoyées pour restauration en région parisienne. Malheureusement, la

moitié de ces tapisseries devait disparaître lors d'un deuxième incendie, dans l'atelier de restauration, en 1997.

Les 20 tapisseries, confectionnées entre 1899 et 1925 par la Manufacture royale des Gobelins, avaient été commandées à la fin du XIX^e siècle par l'architecte Jean-Marie Laloy, pour compléter les décors de



La Poison L'antidote rock-electro sur scène !

Par Sarah Sedraoui

Venus présenter leur deuxième album, *Décadanse générale*, sorti en janvier dernier, les trois artistes du groupe La Poison se sont à nouveau affirmés comme un antidote contre la morosité et le banal, salle de l'Ubu à **Rennes**. Un spectacle décalé et «toxique», sur des rythmes rock-electro chimique. Entretien avec Moon, la chanteuse du groupe.

La poison, qu'est-ce que c'est ?

Moon. Un univers décalé, mi-futuriste mi-fantastique, avec beaucoup d'énergie, d'humour et de dérision. On nous définit souvent comme electro punk rétro futuriste. Fugushima est à la guitare, Lars Sonic à la batterie et moi-même.

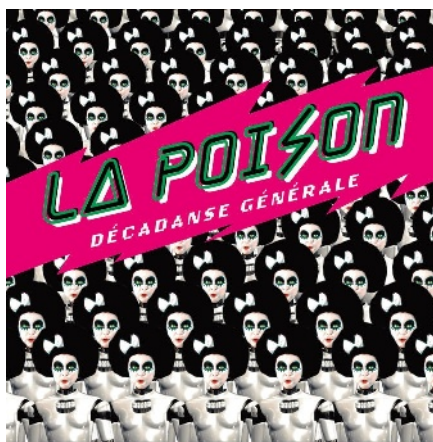
La Poison, c'est l'antidote du poison, que nous voyons comme l'enfermement, la solitude, le manque d'ouverture, de curiosité, la haine de l'autre... Le vert est une couleur qui porte malheur dans le domaine théâtral, nous l'avons choisi pour faire un pied-de-nez à cette croyance. Dire que nous n'avons pas peur d'être différents.

Quels messages vous faites passer à travers vos musiques ?

M. Il y en a plein. Nous prônons la liberté, l'amour et la différence, des sujets qui nous tiennent à cœur. Nous essayons de passer des messages dans nos textes, notamment politiques, sans donner de leçons surtout. L'idée est de faire oublier la réalité, et faire entrer les personnes dans notre univers.

Quelles sont vos influences ?

M. Nous en avons de nombreuses. Pour le côté spectaculaire, David Bowie, Ziggy Stardust... tout ce côté folie quoi. Musicalement, LCD Soundsystem, Justice... Mais aussi la folie de B'52's par exemple.



Nous aimons aussi le Rap, l'univers de la science-fiction en général et l'idée est de mixer tous ces goûts.

Quel est votre parcours musical ?

M. J'ai appris assez jeune, de façon autodidacte. J'ai commencé dans un groupe féminin, assez punk, puis nous sommes devenus un groupe mix nommé le Maximum Kouette. Nous avons ensuite monté un spectacle musical, le *maxi Monster Musique Show* de 2009 à 2016, qui nous a donné le goût des costumes et cela nous a donné l'idée de la Poison.

La Bretagne vous inspire ?

M. C'est une terre de festivals, un fief pour les concerts. Depuis mes débuts, je faisais les tours des bars pour jouer en live, c'est comme ça que j'ai appris. La région nous a beaucoup accueillis. C'est aussi idéal pour le rock. Nous sommes déjà passés aux bars en Trans en 2016 et nous aurions aimé y revenir.

À venir ?

M. Après un premier album en anglais nommé *La Poison* (2018), nous sortons notre nouvel album en français pour que les personnes comprennent mieux nos paroles et s'en imprègnent. Et nous planchons déjà sur le prochain !

Château
de Locguénolé

4 étoiles plein les yeux

Par Djamel Bentaleb

Le château de Locguénolé, situé sur les bords du Blavet à **Kervignac (56)**, a rouvert après trois ans de travaux. Racheté en 2020 par le groupe rennais Beautiful Life Hotels, le plus ancien Relais & Châteaux du Morbihan a eu droit à une cure de jouvence intégrale. Trente millions d'euros ont été investis pour rénover et remodeler le domaine de prestige.

La demeure avait besoin d'une reprise en main et d'un investissement massif pour échapper à une lente agonie. « C'est un bien extrêmement compliqué à gérer, reconnaît Johan Dubourdieu, directeur du domaine depuis 2019. La propriétaire historique a fait le maximum pour le maintenir en activité mais elle a atteint les limites de la gestion familiale. Le projet que nous lui avons présenté visait à retrouver une taille critique capable de générer assez de marge. » Le groupe Beautiful Life Hotels, créé en 2018, possède aujourd'hui dix hôtels de luxe en Bretagne et emploie plus de 200 collaborateurs.

Le château passe de 22 à 44 chambres

Isolation phonique et thermique, cuisines, volumes, sécurité incendie, confort, décoration... Du sol au plafond, tout a été entièrement rénové et sécurisé pour respecter le cahier des charges d'un quatre-étoiles. Ils ne sont qu'une vingtaine dans le Morbihan. Trois ans et trente millions d'euros plus tard, le château est passé de 22 chambres à 44. Treize chambres dans les étages du château, vingt-cinq dans le manoir en contrebas et cinq dans l'orangerie, onze chambres avec un accès direct au spa dans les anciennes écuries ainsi que trois logements atypiques, dont une suite marine à bord d'un ancien chalutier.



La nouvelle serre accueille le restaurant gastronomique «L'Inattendu»



©ChristopheLePotier



©DB-7jours

Pour finir de mettre les petits plats dans les grands, l'architecte dinardais Christophe Bachmann a imaginé une imposante verrière lovée contre le château pour servir d'écran à L'Inattendu, le restaurant gastronomique. Au printemps, les aménagements extérieurs du parc de 25 hectares reprendront de plus belle.

« Notre chef,
Yann Maget (34 ans),
a été élu **MOF**
en novembre **2022** »



©DB-7jours

Johan Dubourdieu, directeur du château de Locguénéol et directeur du pôle Morbihan du groupe Beautiful Life Hotels

Les trois étoiles en ligne de mire

Le domaine compte également deux restaurants (dont un gastronomique), un spa, deux piscines et un tennis. « Nous repartons de zéro en termes de distinction et d'étoiles, précise Johan Dubourdieu. Mais nous ne doutons pas de pouvoir très vite monter en puissance grâce à notre chef, Yann Maget (34 ans), qui a travaillé uniquement dans des trois étoiles et a été élu MOF en novembre 2022. Il sera secondé en salle par sa femme, Pauline Sebilleau, ancienne de chez Taillevent. »



©ChristopheLePotier



Noël Coypel [1628-1707], peintre du roi Louis XIV

Première rétrospective à Rennes

Noël Coypel, l'auteur des peintures du plafond de la Grand Chambre du Parlement de Bretagne à **Rennes**, a été un artiste majeur du Grand Siècle. Sa carrière au service de Louis XIV est exceptionnelle par sa longévité et la qualité de ses œuvres. Le musée des Beaux-Arts de Rennes lui consacre une grande rétrospective.

Par **Gwénaëlle de Carné**

Loth et ses filles, 1704, musée des Beaux-arts de Rennes



Artiste accompli, directeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture (1695), Noël Coypel a participé aux chantiers royaux les plus prestigieux sous la régence d'Anne d'Autriche (1643-1651), puis sous le règne de Louis XIV (1651-1715). Il occupe une place de choix dans le patrimoine rennais. Le plafond du Parlement de Bretagne est l'un des plus beaux décors civils d'époque Louis XIV, épargné par l'incendie de 1994. Et Rennes possède la plus riche collection de peintures et de dessins de cet artiste, avec les châteaux de Versailles et le Trianon, partenaires de cette exposition-événement.

À bonne école, dans l'atelier de Charles Errard

La carrière de Noël Coypel ne débute vraiment qu'en 1645-1647, à son arrivée dans l'atelier de Charles Errard. À ses côtés, Coypel participe aux chantiers royaux du Louvre, de Fontainebleau, du Palais-Royal et du parlement de Paris. Des décors dont il ne reste rien. Voilà pourquoi le décor du Parlement de Bretagne, réalisé de 1656 à 1661, sous la direction d'Errard, est si précieux : splendeur des couleurs, noblesse des attitudes, puissance du modelé, virtuosité des drapés. Les deux artistes ont recours à l'allégorie pour figurer la justice sous tous ses aspects.

Quand l'Église et le Roi jouaient la carte de l'image

Au 17^e siècle, l'Église joue la carte de l'image pour instruire les fidèles. Les sujets bibliques constituent le gros des commandes : grandes toiles destinées aux églises de Paris. Coypel peint *le May de Notre Dame* (1661) et décore la chapelle des Incurables (1663). Son style est inspiré des formes de l'Antiquité romaine. En 1663, *La réprobation de Caïn après le meurtre d'Abel* lui vaut l'entrée à l'Académie royale. Les chantiers royaux lui laissent ensuite peu de temps pour les tableaux religieux, à l'exception d'une commande pour l'église des Chartreux, *Le Christ et la Samaritaine* (1683) et *La Résurrection* pour l'église des Jésuites de Rennes.



Portrait de la famille Coypel, peint par Coypel en 1690

Dès 1661, Louis XIV confie aux meilleurs peintres de l'Académie le décor de ses palais. Coypel livre les tableaux des petits appartements du roi aux Tuileries, deux plafonds pour les Grands appartements de Versailles (1670-1680) et des peintures pour le Trianon, comme *Les nymphes offrant une corne d'abondance à Amalthée*, aux vives couleurs et aux détails exquis. Habile metteur en scène, Coypel excelle dans l'allégorie pour glorifier le roi. Il reçoit aussi commande de tapisseries. Fondée en 1661 par Colbert, la manufacture des Gobelins produisait les tapisseries et le mobilier destinés aux demeures royales. La fabrication des tapisseries nécessitait de grands modèles peints appelés "cartons". Coypel en a exécuté huit pour la tenture des *Triumphes des dieux* (1684-1694) et quatre pour les *Mois arabesques* (1695). Nouveauté, il laisse plus de place à l'ornement qu'au sujet : décors d'architecture et de feuillages. Réhaussées de fils d'or, ces tapisseries de haute lisse à fond rouges, comme le *Triomphe de Minerve*, rencontrent un vif succès.



Le Christ et la Samaritaine, 1683, église Saint Merry à Paris

Une exceptionnelle vitalité

À 57 ans, Coypel se remarie avec Anne-Françoise Perrin, qui lui donnera quatorze enfants. Sa carrière prend un nouvel élan : cartons pour les Gobelins, fresque pour l'église royale des Invalides (1702), nomination à la tête de l'Académie royale en 1695, participation aux Salons de 1699 et de 1704, où il présente un choix de ses compositions anciennes et modernes : tableaux de chevalet tels *Loth et ses filles* conservé à Rennes et retable de *La Résurrection*, son ultime chef-d'œuvre.

Orchestrée par Guillaume Kazerouni, responsable des collections d'art ancien à Rennes et par Béatrice Sarrazin, conservatrice générale du patrimoine au château de Versailles, l'exposition fait la part belle aux peintures et aux tapisseries, aux esquisses, mais aussi aux dessins de nus que Coypel, en tant que professeur à l'Académie, exécutait pour ses élèves pour leur servir de modèle : dessins à la pierre noire, à la sanguine, à la plume, rehaussés de craie blanche pour donner des accents de lumière et marquer les volumes. Soucieux de défendre la doctrine académique en faveur de la primauté du dessin, Coypel prodiguait ses conseils aux artistes en herbe, en pédagogue attentionné.

Exposition du 17 février au 5 mai 2024. Musée des Beaux-Arts, 20 quai Emile Zola à Rennes Tous les jours de 10h à 17h, sauf le lundi. Catalogue "Coypel, peintre du roi", sous la direction de G. Kazerouni et B. Sarrazin, éditions Snoeck. Autour de l'exposition : visites guidées, conférences "Art et politique au temps du Roi Soleil" par G. Kazerouni, ateliers de tapisserie, architecture à Rennes au 17^e avec l'office du tourisme.

Aligoté, le retour !

Par Gaël Herrouin

Longtemps associé à la crème de cassis pour le Kir, le cépage Aligoté effectue un retour remarqué en Bourgogne. Quelles sont les clés expliquant le nouvel intérêt des vignerons et des consommateurs pour l'autre cépage blanc de la Bourgogne ? Je vous donne ici quelques pistes.

Bouzeron est sa capitale. Cette appellation est la seule parmi les 44 de Bourgogne à autoriser l'élaboration d'un vin blanc à partir de ce seul cépage.

C'est en 1997, sous l'impulsion d'Aubert de Vilaine, le co-gérant du fameux domaine de la Romanée-Conti et aussi propriétaire du domaine familial de Vilaine, justement sis à Bouzeron, que ce village obtint son AOC en propre.

Il est loin d'être aujourd'hui le seul vigneron iconique de la région à mettre en avant ce cépage. Seriez-vous prêt à ajouter "un coup de crème" dans ce Bourgogne Aligoté En Châtelet 2017 de chez Lalou Bize-Leroy, actuellement en vente sur le site Idealwine à 2066 euros ? Non, ne vous frottez pas les yeux, vous avez bien lu !

C'est justement en dégustant un Aligoté d'un autre vigneron iconique, celui d'Emmanuel Coche-Dury, il y a une dizaine d'années, que j'ai senti que quelque chose allait changer pour la juste reconnaissance de ce cépage. Si un bar à vin se sentait en mesure de proposer un verre d'aligoté à 10 euros, c'est que l'intérêt pour ce cépage était plus que frémissant.

Longtemps borné aux sols les moins intéressants et travaillé à gros rendements, notre pauvre Aligoté ne pouvait qu'offrir des vins maigres, marqués par une acidité incisive. Un destin qui n'est pas loin d'évoquer le sort de l'Entre-Deux-Mers à Bordeaux, ou du Muscadet sur les zincs bretons ou parisiens. Heureusement depuis, Muscadet connaît à son tour un vif regain d'intérêt auprès du consommateur.

Les clés de cette réussite sont liées en premier lieu à l'attention portée par les meilleurs vignerons aux cépages, en pays nantais comme en Bourgogne.

Dans les deux cas, ces cépages portent dans leur ADN une acidité importante qui, à des époques de forte consommation, établirent leur succès.

Sous une ère où la consommation se fit plus occasionnelle, ils durent céder leur place à des cépages à l'aromatique puissante et au volume généreux en bouche. Le Chardonnay, logiquement, trista la première place en Bourgogne, à l'image d'une appellation comme Meursault.

Sauf qu'une nouvelle tendance se dessine aujourd'hui pour des vins blancs valorisant leur fraîcheur et évoquant une certaine minéralité. Le terme est devenu même, pour beaucoup, la signature du "grand" vin blanc aujourd'hui.

La volonté de certains vignerons de valoriser à nouveau l'Aligoté, en baissant notamment les rendements, de sorte à obtenir des raisins plus concentrés, et donc de meilleures qualités, est aussi lié à une histoire de climat. Avec le réchauffement en cours, les vignerons envisagent toutes les solutions pour élaborer des vins plus frais et l'Aligoté tombe à pic.

Le cépage est planté dans l'ensemble de la Bourgogne, du Chablisien au Maconnais. Il est aussi largement utilisé dans l'élaboration des crémants, son acidité naturelle convenant idéalement pour la production d'effervescents.

L'Aligoté a aussi pour lui d'exacerber des notes iodées et salines, qui évoquent ce fameux terme de minéralité.

Je reviens à mon verre d'Aligoté de chez Coche-Dury, bu il y a une dizaine d'années. Ce fut d'abord une "jolie claque". Au premier nez, j'avoue avoir cru à un Chardonnay, car le vin évoquait un joli boisé que notre cerveau associe plus au Chardonnay qu'à l'Aligoté. Ensuite, son cœur de bouche par son gras, démontrait les efforts du vigneron pour produire un vin de très belle facture. Le vin était complexe (noisettes, zeste d'agrumes) et d'une longueur infinie, fraîche et fruitée.

Effet placebo ou pas, une autre cuvée plus tard m'évoqua fortement le tilleul. Le domaine Chevrot à Maranges, dans le sud de la Côte de Beaune, excelle aussi à travers le cépage Aligoté et notamment avec la dénommée cuvée Les Tilleuls, offrant une profondeur et une richesse surprenante pour ce cépage. Cette cuvée, élevée de nouveau en fût, offre un potentiel de vieillissement qui démontre le potentiel du cépage, s'il est de noble origine.

Je me suis souvent plu à le faire déguster à l'aveugle et, sans surprise, personne n'identifia le cépage. Certains furent capables de trouver la région mais le qualifièrent de "beau" Chardonnay.

La simple cuvée nommée Les quatre Terroirs, qui ne connaît que la cuve inox, offre aussi une belle complexité et une largeur aromatique entre agrumes, floral et une nette minéralité en finale.

Ce domaine qui travaille au plus près du naturel, pourrait définitivement vous convaincre que l'Aligoté a un beau potentiel pour ravir vos papilles et qu'il n'est plus le parent pauvre du Chardonnay.

D'ailleurs, en Grand Cru Corton-Charlemagne ? Comme à Puligny-Montrachet, les vignes d'Aligoté côtoyaient celles de Chardonnay, jusqu'aux ravages causés par le phylloxéra au 19^e siècle.

Et pour citer un autre domaine de grand renom, le domaine Ponsot, il produit un premier cru de Morey-Saint-Denis, les Monts Luisants, issu exclusivement d'Aligoté.

La leçon à retenir, comme souvent, est qu'un cépage jugé rustique est ainsi jugé, faute de bénéficier des soins qu'il mérite. Comme dans le cas du Melon de Bourgogne pour Muscadet, comme pour l'Altesse qui fait les vins d'Apremont en Savoie, tout est histoire d'attentions du vigneron, de rendements maîtrisés et de qualité de terroirs. C'est aussi une histoire de période et d'évolution de goût du consommateur. A priori, on pourrait donc parier sur un bel avenir pour ce beau cépage qu'est l'Aligoté.



Gaël Herrouin : expert gradé et assermenté près le Tribunal de Commerce de Paris. Membre de la Compagnie des Courtiers-Jurés-Experts en vins (association créée en 1322, reconnue d'utilité publique par l'État). Gérant de la société Les Vins Dévoilés, créateur d'événements autour de la dégustation de vins rares. Tél. 06 68 32 91 69 / contact@lesvinsdevoiles.com

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

E-mail : annoncelegale@7jours.fr / Plateforme : <https://annoncelegale.7jours.fr>

7JOURS L'ÉCO DE LA BRETAGNE, magazine d'informations économiques habilité à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de l'Ille-et-Vilaine. Le site 7jours.fr est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de l'Ille-et-Vilaine.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

APPELS D'OFFRES AVIS D'ENQUETE



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'opération d'aménagement Rennes Centre Ancien III (2024-2031)
(Maître d'ouvrage Ville de Rennes)

Par arrêté municipal, une enquête publique environnementale relative au projet d'opération d'aménagement Rennes Centre Ancien III (2024-2031) est ouverte du lundi 19 février (16h00) au jeudi 21 mars 2024 (17h00) inclus.

La Ville de Rennes est l'autorité compétente pour statuer sur ce projet, en approuvant ou refusant la demande de déclaration de projet relative à cette opération, prévue à l'article L.126-1 du code de l'environnement.

Monsieur Guy Appéré a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable :

- Sur support papier au Point info de l'Hôtel de Rennes Métropole, siège de l'enquête situé au 4 avenue Henri Fréville, à Rennes (métro ligne a - station Clémentine), aux jours et heures d'ouverture au public de ce lieu (8h30 - 17h00, sauf le lundi 19 février, à compter de 16h00)

- Sur le registre dématérialisé sécurisé accessible, soit depuis le site internet de la Ville de Rennes (<http://metropole.rennes.fr/>), soit directement à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5102>

- Sur un poste informatique mis à disposition du public au Point info de l'Hôtel de Rennes Métropole, aux jours et heures d'ouverture au public de ce lieu (8h30 - 17h00, sauf le lundi 19 février, à compter de 16h00). Le registre dématérialisé sécurisé y sera également accessible.

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- Toute correspondance écrite pourra être adressée par voie postale au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique, à l'adresse suivante : Hôtel de Rennes Métropole - Direction des Affaires Juridiques - 4 avenue Henri Fréville, CS 93111, 35031 Rennes Cedex - Accompagnée de la mention : «A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur - Projet d'opération d'aménagement Rennes Centre Ancien III».

- Les observations et propositions

pourront être adressées par voie électronique, à l'adresse suivante : enquete-publique-5102@registre-dematerialise.fr, accompagnées de la mention : «A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur - Projet d'opération d'aménagement Rennes Centre Ancien III».

Elles pourront également être déposées sur le registre numérique dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5102>.

- Les observations et propositions pourront être consignées par écrit sur le registre d'enquête tenu à la disposition du public aux horaires d'ouverture au public du siège de l'enquête.

- Les observations et propositions écrites et orales pourront être reçues, auprès du commissaire enquêteur, lors de ses permanences au Point Info de l'Hôtel de Rennes Métropole mentionnées ci-après.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur seront annexées au registre d'enquête papier et consultables aux horaires d'ouverture au public du siège de l'enquête. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables par tous sur le registre dématérialisé.

Les observations et propositions du public réceptionnées après la date de clôture de l'enquête ne pourront pas être prises en considération par le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public au «Point info» de l'Hôtel de Rennes Métropole, situé 4 avenue Henri Fréville, à Rennes, aux dates suivantes : le lundi 19 février, de 16h00 à 19h00 ; le mercredi 13 mars, de 14h00 à 17h00 et le jeudi 21 mars, de 14h00 à 17h00.

Des informations complémentaires sur le projet pourront être demandées auprès de Monsieur Laurent Viel de la Direction de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat de la Ville de Rennes / Service Aménagement, à l'adresse mail suivante : l.viel@rennesmetropole.fr, ou par courrier à l'adresse suivante : Ville de Rennes - DAUH/SAM - 4 avenue Henri Fréville, CS 93111, 35031 Rennes Cedex.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées sera déposée à l'Hôtel de Rennes Métropole, ainsi qu'à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à dater de la clôture d'enquête. Ces documents seront également publiés pendant un an sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5102>.

Fait à Rennes,
L'Adjoint Délégué à l'Urbanisme
Marc HERVE

L237J13904

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE 2EME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Le Verger
Demande de permis de construire pour
l'implantation d'une
centrale photovoltaïque

Par arrêté préfectoral, une enquête publique relative à la demande de permis de construire déposée par la Société Bretil Sun ISDND pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Le Verger, sera ouverte du jeudi 22 février 2024 à 9h00 au lundi 25 mars 2024 à 12h00 inclus.

Le Préfet d'Ille-et-Vilaine est l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis de construire et délivrer un arrêté de permis de construire assorti de prescriptions ou un refus.

Madame Danielle FAYSSSE, Urbaniste, est désignée en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable sur support papier et sur poste informatique à la mairie de Le Verger située 6 route de Talensac, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (hors jour férié), soit du lundi au vendredi - 9h00-12h00 et le mercredi 15h00-18h00 et sur le site internet de la préfecture : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>

Chacun pourra consigner ses observations sur le registre papier ou les adresser, pendant la même période, à l'attention de la commissaire-enquêteur en précisant l'objet du courrier ou courriel : Enquête publique Centrale photovoltaïque Le Verger, soit par courrier à la mairie de Le Verger - 6 route de Talensac - 35160 Le Verger, soit par courriel à la préfecture d'Ille-et-Vilaine : pref-urbanisme-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Les observations et propositions du public transmises par courrier électronique seront consultables sur le site de la Préfecture : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>

Les observations doivent être exprimées entre le jeudi 22 février 2024 à 9h00 et le lundi 25 mars 2024 à 12h00 pour être recevables.

La Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à la mairie de Le Verger située 6 route de Talensac, aux dates suivantes :

- Jeudi 22 février 2024 de 9h00 à 12h00,

- Mercredi 13 mars 2024 de 15h00 à 18h00,

- Lundi 25 mars 2024 de 9h00 à 12h00, Des informations peuvent être demandées auprès de la Société Bretil Sun ISD-

ND, 1 av. de Tizé CS 43603 - 35236 Thorigné-Fouillard, et précisément auprès du chef de projet de développement solaire, M. Loïc MAHOT - e-mail : l.mahot@energiv.fr - téléphone : 07 56 05 45 76.

Une copie du rapport et des conclusions motivées est déposée à la mairie de Le Verger et à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à dater de la clôture de l'enquête.

Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur de la Direction des Collectivités territoriales et de la Citoyenneté
Jean-Michel CONAN

L247J01275

COMMUNE DE JAVENÉ
Révision allégée n°3
du Plan Local d'Urbanisme

1ER AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par Arrêté municipal n°04-01-2024 du 25/01/2024, le Maire de Javené a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur Guy APPÉRÉ a été désigné, par le Tribunal administratif, en qualité de Commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Javené, du 18/03/2024 (10h00) au 03/04/2024 (17h00), aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : Lundi 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00, Mardi 13h30 à 18h00, Mercredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00, Jeudi de 13h30 à 18h00, Vendredi de 13h30 à 18h00, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de la commune de JAVENÉ. Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@mairie-javene.fr (dans ce cas, noter en objet du courriel « observations pour l'enquête publique - révision allégée n°3 du PLU).

Le commissaire-enquêteur recevra en outre, personnellement, pendant 2 demi-journées à la mairie de la commune de JAVENÉ, le 18/03/2024 de 10h00 à 12h00 et le 03/04/2024 de 14h00 à 17h00 toutes observations qui pourraient être faites sur le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme.

Son rapport et ses conclusions seront transmis au Maire de la commune de Javené, dans un délai de 31 jours, à compter de l'expiration de l'enquête et tenus à disposition du public.

L247J02417

LE SITE WEB 7JOURS.FR EST HABILITÉ POUR LES ANNONCES LÉGALES
DU DÉPARTEMENT DE L'ILLE-ET-VILAINE (35) ET DU MORBIHAN (56)



TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe

La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 07 février 2024)

'SARL SUPERENOV 35, 2 Avenue d'Italie, 35200 Rennes, RCS RENNES 909 259 657. Entreprise générale du bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 22 septembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560486701-2024J00095

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 14 février 2024)

SARL GUIBAVEL BREIZH, SOCIETE EN LIQUIDATION, 10 Rue de la Madeleine, Châteaugiron, 35410 Châteaugiron, RCS RENNES 497 812 420. Crêperie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 janvier 2024, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560585449-2024J00096

SARL YANEO, Zone Industrielle Route de Lorient, 2 Rue du Marais, 35132 Vezin-Le-Coquet, RCS RENNES 500 699 855. Nettoyage et entretien de bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 août 2022, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560585455-2024J00102

SAS VITALYS SURGICAL, 193 Boulevard de Laval, 35500 Vitry, RCS RENNES 829 076 793. Distribution et conception de matériels chirurgicaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 août 2022, désignant liquidateur SELARL Gompj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560585467-2024J00100

SARL FAS AUTOMOBILES, 64 Rue Louison Bobet, et Actuellement au 58, 35290 Saint-Méen-Le-Grand, RCS RENNES 834 933 335. Centre de pièces détachées, concession automobile. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2024, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560585476-2024J00097

SARL LINGOR RENNES, 3 Boulevard de la Tour, d'Auvergne, 35000 Rennes, RCS RENNES 838 981 983. Achat et vente métaux précieux, bijoux, monnaies. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 août 2022, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560585479-2024J00101

SARL OTHERWISE, 101b Route de Saint-Malo, 35520 la Chapelle-Des-Fougeretz, RCS RENNES 917 858 789. Décoration, mobilier. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560585497-2024J00099

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 14 février 2024)

SNC LE TOUX, 5 Rue Centrale, 35520 Montreuil-Le-Gast, RCS RENNES 918 372 889. Bar. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560585500-2024J00098

SARL LE PARC, le Bourg, 35133 le Châtelier, RCS RENNES 804 081 099. Bar, restaurant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Gompj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560685239-2024J00103

EXTENSION DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 février 2024)

LETELLIER Cindy, 11 Place du Centre, 35310 Cintré, RCS RENNES 919 558 064, RM 919 558 064. Coiffure. Jugement d'extension d'une procédure de liquidation judiciaire ouverte initialement à l'égard de Mme Cindy LETELLIER à la SARL L COIFFURE rue Etienne Maurel Résidence Saint-Thomas 35160 MONTFORT SUR MEU RCS RENNES 913 059 150, date de cessation des paiements le 16 février 2023 et confirmant la désignation du liquidateur SELARL Gompj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501560792837-2023J00498

CONVERSION REDRESSEMENT JUDICIAIRE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 février 2024)

DOUILLARD Betty, 80 la Gesnais, 35480 Guipry Messac. Taxi Animalier. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes.

13501560911111-2023J00535

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 29 janvier 2024)

GUILLAUME Elodie, 19 a Avenue de la Bretonnière, 35220 Chateaubourg. Aide À Domicile.

13501560585503-2023J00289

SARL AMIANLYS, 3 Rue de Vince Zone Artisanale, 35310 Mordelles, RCS RENNES 318 546 819. Retrait de substances dangereuses.

13501560585443-2023J00354

SARL NOUVELLE NORME, 40 Rue du Bignon, Forum de la Rocade, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 408 079 994. Publicité, communication, marketing.

13501560585446-2014J00103

SARL CABINETPARTNER, 40 Rue du Bignon, Bâtiment Delta 1 - Forum de la Rocade, 35510 Cesson Sevigne, RCS RENNES 499 925 584. Commerce de gros d'ordinateurs.

13501560585452-2021J00049

SARL ENERDIAG, 22 Rue du Bignon, 35000 Rennes, RCS RENNES 789 296 498. Test d'étanchéité.

13501560585459-2018J00319

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 29 janvier 2024)

SARL LG SAINT ELOI, 13 Place Patton, 35290 Saint-Méen-Le-Grand, RCS RENNES 810 872 549. Épicerie fine, restauration.

13501560585462-2023J00220

SARL GIROTTI, 3b Boulevard Villebois Mareuil, 35160 Montfort-Sur-Meu, RCS RENNES 831 299 110, RM 831 299 110. Restauration.

13501560585470-2023J00260

SARL Lanceta Rénov, 7 Rue des Métiers, Zone Artisanale du Chesnot, 35160 Breteil, RCS RENNES 834 896 169, RM 834 896 169. Travaux de menuiserie.

13501560585473-2022J00363

SAS FROM WEST, 5 Rue du Gué Mary, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 853 773 067. Holding.

13501560585482-2023J00183

SARL CESAR HOLDING, les Rochers, 35500 Vitry, RCS RENNES 892 863 531. Holding.

13501560585485-2021J00197

SASU IMMO CONSEIL PACE, Boulevard de la Giraudais, Centre Commercial Opéra-Shop'in, 35740 Pacé, RCS RENNES 894 744 762. Agence immobilière.

13501560585488-2023J00156

SARL METANOIA REVOLUTION, 25 Rue de Jinan, 35700 Rennes, RCS RENNES 898 034 574. E-commerce et marketing d'influence.

13501560585491-2022J00339

SAS FUNKIWI, 112 Avenue du Général de Gaulle, 35170 Bruz, RCS RENNES 900 787 847. Conseils de gestion.

13501560585494-2023J00056

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 15 janvier 2024)

SARL FROMENT ET TRADITION, 132 Rue de Fougères, 35700 Rennes, RCS RENNES 528 174 485, RM 528 174 485. Boulangerie. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501560911104-2023J00035

(Dépôt du 14 février 2024)

SAS HB DECO, 2 Boulevard de l'Odette le Village des Artisans 2, 35740 Pacé, RCS RENNES 910 611 854. Peinture intérieure. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501560911108-2023J00109

SAS VENETIS COMMUNICATION, 2 Rue des Noës, Pa des Noës, 35380 Plélan-Le-Grand, RCS RENNES 833 803 497. Publicité, communication. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501560911106-2023J00337

RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 07 février 2024)

QUEVREUX Alain, la Mahommerie, Tremblay, 35460 Val Couesnon, RM 338 006 034. Cloisons Seches. Prononce la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire portant sur le patrimoine professionnel et personnel du débiteur, sous le numéro 2024J00094, date de cessation des paiements 27/10/2023 et a désigné liquidateur la SELARL ATHENA prise en la personne de Maître Charlotte THIRION, 20 Bd d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 RENNES, Les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans les 2 mois de la publication au bodacc.

13501560585465-2024J00094

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
Jugement du 13 février 2024 - Liquidation judiciaire

SAS BURTON, 14-16 Boulevard Poissonnière, 75009 Paris 9e Arrondissement, RCS PARIS 318 148 467. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement du Tribunal de Commerce de PARIS en date du 13/02/2024 a prononcé la liquidation judiciaire sous le numéro P202201887 désigne liquidateur SCP BTSG en la personne de Me Denis Gasnier 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, SELARL ASTEREN en la personne de Me Julia Ruth 55 rue de Lyon 75012 Paris, maintient M. Michel Teytu, juge commissaire, met fin à la mission de l'administrateur SELARL BCM en la personne de Me Charles-Henri Carboni, SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélie Perdureau,.

13501560526039-1995B00608

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE **ANNONCE EN LIGNE**
VIA NOTRE PLATEFORME INTERNET

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIMOGES

Jugement du 7 février 2024

Résolution du plan de redressement et ouverture de la liquidation judiciaire

SARL BISMAR SIGNACOM, les Coteaux de Lauzette, Zone Industrielle du Ponteix, Feytiat, 87220 Feytiat, RCS LIMOGES 530 157 619. Gravure industrielle et commerciale vente de tous articles de bureau d'imprimerie et de papeterie. Jugement du tribunal de commerce de LIMOGES, ayant prononcé, en date du 07/02/2024, la résolution du plan de redressement et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 07/02/2024, et a désigné liquidateur SELARL URBAIN ASSOCIES, Prise en la personne de Maître Paul URBAIN 2 Place Winston Churchill 87000 Limoges. Avec poursuite d'activité jusqu'au 15/03/2024.

13501560523938-2012B00917

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

lex not
NOTAIRES ASSOCIÉS

Maître Aurore GUIHARD - LEXONOT - 3700 boulevard des Alliés
35510 CESSON-SEVIGNE - 02 57 10 22 51 - aurore.guihard@notaires.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

LE 15 AVRIL 2024 À 14H30

A la requête de :

- Madame Adrienne Louise Josette DESCHAMPS, épouse de Monsieur Rémi LE-ROY, demeurant à THORIGNE-FOUILLARD (35235) 18 rue Lariboisière.

Ayant pour avocat constitué Maître Anne-Christine LAINE de la SELARL ACTIURIS, avocat au Barreau de RENNES.

- Monsieur Loïc Emmanuel Adrien André DESCHAMPS, époux de Madame Monique Paulette Emée GAYET, demeurant à THORIGNE-FOUILLARD (35235) 3 rue René Jean Mailleux.

Ayant pour avocat constitué Maître Perrine DELVILLE de la SELARL CABINET BAR-THOMEUF, avocat au Barreau de RENNES.

- Monsieur Yannick Adrien Emile Baptiste DESCHAMPS, époux de Madame Joëlle Dominique Henriette ROLLAND, demeurant à THORIGNE-FOUILLARD (35235) 1 Allée Jules Ferry.

Ayant pour avocat constitué Maître Perrine DELVILLE de la SELARL CABINET BAR-THOMEUF, avocat au Barreau de RENNES.

- Monsieur Christian Emile Loïc Yannick DESCHAMPS, demeurant à BOISTRUDAN (35150) La vieille Cours.

Ayant pour avocat constitué Maître Perrine DELVILLE de la SELARL CABINET BAR-THOMEUF, avocat au Barreau de RENNES.

- Monsieur Damien Henri Adrien DESCHAMPS, demeurant à RENNES (35000) 2 square Sétubal.

Ayant pour avocat constitué Maître Anne-Christine LAINE de la SELARL ACTIURIS, avocat au Barreau de RENNES.

- Monsieur Bruno Maurice Adrien Didier DESCHAMPS, demeurant à THORIGNE-FOUILLARD (35235) 3 rue Beaumanoir.

Ayant pour avocat constitué Maître Jean-Marie ALEXANDRE, avocat au Barreau de RENNES.

EN LA COMMUNE DE THORIGNE-FOUILLARD (35235), 3 RUE BEAUMANOIR : UNE MAISON INDIVIDUELLE

comprenant au rez-de-chaussée un séjour cuisine, un bureau, deux chambres, un débarras, un dégagement, un cellier, une salle de bains et des WC. Au premier étage un grenier, une chambre sous comble et des WC, une salle de bain et un cellier sous combles. La surface habitable est de 76,25 m².

SECTION AN NUMERO 97 CONTENANCE 00ha 06a 19 ca
SECTION AN NUMERO 101 CONTENANCE 00ha 18a 01 ca

Les dates et heures de visite sont les suivantes et seront assurées par Maître NEDELEC, Huissier de Justice à RENNES ou tout autre huissier associé de son étude :

LE VENDREDI 5 AVRIL 2024 À 14H

MISE A PRIX : NEUF CENT MILLE EUROS
(900 000,00 EUR)

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté en l'office notarial dénommée « LEXONOT » sis à CESSON-SEVIGNE (35510) 3700 boulevard des Alliés.
Me Aurore GUIHARD

L247J02441

ATTESTATION DE PARUTION
IMMÉDIATE

APPELS D'OFFRES AVIS D'ENQUETE

Département d'Ille-et-Vilaine
COMMUNE DE RETIERS

PROJET DE MODIFICATION
SIMPLIFIÉE N°2 DU
PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

1ER AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

La délibération du Conseil Municipal en date du 06 Février 2024 définit les modalités de mise à disposition du public du dossier de projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de RETIERS.

Au terme de cette mise à disposition du public, le projet de modification simplifiée n°2 du PLU sera approuvé par le Conseil Municipal.

Le dossier du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de RETIERS sera mis à la disposition du public pendant 32 jours consécutifs :

-du lundi 11 mars 2024 à 9h00

-au jeudi 11 avril 2024 à 17h00

La consultation se fera en Mairie, située 19 rue Georges Clémenceau 35240 Retiers, ouverte le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h ; le jeudi et samedi de 9h à 12h,

où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur un registre prévu à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la ville de Retiers : <https://www.retiers.fr/>

Le public pourra également formuler ses observations par voie numérique par courriel à : urbanisme@retiers.fr

A l'issue de la mise à disposition du public du dossier de projet de modification simplifiée n°2 du PLU de RETIERS, le bilan des avis et des observations sera soumis pour approbation au Conseil Municipal.

Toute information complémentaire sur le dossier peut être demandée au service urbanisme de la mairie de Retiers (02.99.43.09.20) ou par courriel : urbanisme@retiers.fr

L247J02443

CONSTITUTIONS

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS
Amaud KERMARREC Nolwenn LANTRIN
Guillaume LE COURIAUD

Suivant acte s.s.p. du 15.02.2024, il a été constitué une société par actions simplifiée (à associé unique), ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **CAP KOAD OPTIQUE**.

Objet : commerce de détail d'équipements optiques, de précision et photographiques ; services d'opticiens.

Siège : Cap Koad, 1 rue de Lanserva, 35470 PLÉCHÂTEL.

Durée : 99 années.

Capital : 20.000 € (apport en numéraire).

Admission aux assemblées - droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent ; chaque action donnant droit à une voix au moins.

Agrement : Les actions peuvent être transmises librement entre associés. Elles ne peuvent être transmises à des tiers étrangers à la Société qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : FP OPTIQUE (S.A.R.L. à associé unique), 7 place Saint-Martin, 35580 GUICHEN, RCS RENNES 517 543 047.

Immatriculation : RCS RENNES.
Pour avis, le fondateur.

L247J02219

CONSTITUTIONS



Centre d'affaire de la Cité
40 bd de la Tour d'Auvergne
35044 RENNES CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Rennes du 15 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société à responsabilité limitée

Dénomination : **SPIREAT**

Siège social : 40 boulevard de la Tour d'Auvergne - 35000 RENNES

Capital social : 10.000 euros

Objet social : l'activité de bar, débit de boisson (licence IV), pub, brasserie, snacking, restauration sur place ou à emporter, produits dérivés et autres activités connexes ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition de location de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : M. Guirec FOUCAULT, né le 6 décembre 2001 à Fougères (35), demeurant 8 allée Pierre Tumoine à RENNES (35), est désigné en qualité de Gérant de la société pour une durée illimitée.

Cession d'actions : les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toutefois, elles ne peuvent être transmises, à quelque titre que ce soit, à des tiers étrangers à la société, et même au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé - si ledit conjoint, ascendant ou descendant n'est pas déjà associé - qu'avec le consentement de la majorité en nombre des associés représentant les deux tiers au moins du capital social.

Immatriculation : La société sera immatriculée au R.C.S. de Rennes.

Pour avis

L247J02257

Aux termes d'un ASSP en date du 16/02/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **HOLDING LT**

Objet social : La prise de participation par tous moyens de droit, notamment par achat, souscription, fusion, de tous biens mobiliers et valeurs mobilières dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale

Siège social : 1 bis Le Châtaignier, 35340 LA BOUEXIERE

Capital : 15 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Gérance : M. LEFEUVRE Tony, demeurant 1 bis Le Châtaignier, 35340 LA BOUEXIERE

L247J02271

Aux termes d'un ASSP en date du 16/02/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **GLORIA**

Objet social : La prise de participation par tous moyens de droit, notamment par achat, souscription, fusion, de tous biens mobiliers et valeurs mobilières dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale

Siège social : 69 rue de Rennes, 35830 BETTON

Capital : 175 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Gérance : Mme BEAUDOUIN Hélène, demeurant 69 rue de Rennes, 35830 BETTON

L247J02273

Par acte ssp en date de 14/02/2024, il a été constitué une SCI

Dénomination : **L'EISOR**

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SELARL ALPHA LEGIS

Société d'Avocats inscrite au Barreau de SAINT MALO-DINAN
Siège social 4, Rue Jouanjan 35400 - SAINT MALO
Représentée par Me Jean-Louis TELLIER - Avocat Associé (Tél 02.99.56.44.30)

VENTE SUR SURENCHERE EN UN LOT

LE MERCREDI 17 AVRIL 2024 À 14H00

A la barre du Tribunal Judiciaire de SAINT MALO
Au Palais de Justice - 49, Avenue Aristide Briand

COMMUNE DU TRONCHET (35540)
DOMAINE DE L'EMERAUDE - RESIDENCE DU GOLF

DANS UN IMMEUBLE EN COPROPRIÉTÉ

Le LOT n°94 : un logement de type 3 en résidence de tourisme, de 38.87 m², comprenant :

Au rez-de-chaussée : un hall d'entrée, une penderie, un WC, un coin cuisine et une pièce principale A l'étage : 2 chambres, une salle de bain

Le Lot N°82 :

Un parking extérieur non nominatif
Cadastré section B n°3, 4, 638, 640, 737, 760, et 761, d'une contenance totale de 02ha 17a 81ca

Le bien est libre d'occupation (pas de bail en cours)

MISE A PRIX : 56.650 € (CINQUANTE SIX MILLE
SIX CENT CINQUANTE EUROS)

La vente sur surenchère est poursuivie à la requête de :
Monsieur Sébastien MABILE, né le 11 avril 1984 à SAINT MALO, de nationalité française, et Madame Nathalie SAINTILAN épouse MABILE, née le 18 juillet 1982 à LEHON, de nationalité française, domiciliés 2, Rue François Carré 35610 PLEINE FOUGERES

Ayant pour avocat constitué la SELARL ALPHA LEGIS, représentée par Me TELLIER y demeurant 4 rue Jouanjan

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution de SAINT MALO et au Cabinet de l'Avocat poursuivant

Enchères par ministère d'avocat inscrit au Barreau de SAINT MALO-DINAN

Et chèque de banque de 5.665,00 € à l'ordre de la CARPA ou caution bancaire irrévocable

L247J02214

Siège Social : 43 Rue du Maréchal Leclerc 35420 ST GEORGES DE REINTEMBAULT

Capital : 1000 €

Activités principales : Acquisition, gestion, exploitation par bail, location, de tous biens ou droits immobiliers

Durée : 99 ans

Gérance : ADONE & CO SAS au capital de 300000 €, RCS 907480826 RENNES, 43 Rue du Maréchal Leclerc 35420 ST GEORGES DE REINTEMBAULT, représenté par Rosi BORDET

Cession de parts sociales : Soumise à agrément

Immatriculation au RCS de RENNES
L247J02305



J.I.R HOLDING

Société par actions simplifiée

au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 A Rue Paul Emile Victor
35150 CORPS NUDES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée en date du 16 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée pluripersonnelle (SAS)

Dénomination : J.I.R HOLDING

Siège : 1 A Rue Paul Emile Victor, 35150 CORPS NUDES

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1.000 euros

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, l'activité de holding. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Jamal RAHMANI, demeurant 1 A Rue Paul Emile Victor, 35150 CORPS NUDES

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Siège du tribunal de commerce de RENNES.

POUR AVIS. Le Président

L247J02317

AVIS DE CONSTITUTION

Le 19/02/2024, il a été constitué la SASU BEEFTOP GRILL avec un capital social de 1000 €.

Objet :

La restauration rapide sur place et à emporter

Durée : 99 ans

Adresse : 21, rue Penhoët, 35000 Rennes

Président : CHAHID El Hassane, demeurant au 2 A, rue GENEVIEVE DE GAULE ANTONIOZ, 35200 Rennes.

RCS RENNES

L247J02393

ABONNEZ-VOUS !

CONSTITUTIONS



Aux termes d'un ASSP en date à MARTIGNE-FERCHAUD (35) du 16/02/2024, il a été constitué, pour une durée de 99 années et sous la dénomination NOURY, une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, ayant son siège social 5, route du Haut Pays - La Dordonnaire 35640 MARTIGNE-FERCHAUD et pour objet : l'acquisition, la réception comme apports, la construction, l'entretien, la gestion, l'administration, la transformation, la prise à bail et la location avec ou sans promesse de vente de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, meublés ou non meublés ; éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation ou de des biens immobiliers devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société. Le capital social, fixé à 1 000 €, est constitué uniquement par des apports en numéraire. Toutes les transmissions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés. M. Sébastien NOURY et Mme Carine NOURY née DUPONT, demeurant 5, route du Haut Pays - La Dordonnaire 35640 MARTIGNE-FERCHAUD, sont désignés en qualité de co-gérants sans limitation de durée. La Société sera immatriculée au RCS de RENNES.

L247J02401

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS
Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiope
35000 RENNES



AVIS

Avis est donné de la constitution de la société par actions simplifiée 18h pétales, en date à SAINT GREGOIRE du 16/02/2024.

Siège social : SAINT GREGOIRE (Ille et Vilaine) - 41 Rue Bahon Rault ; objet : Activité de société de portefeuille, l'acquisition et la gestion des participations de la société, l'activité de holding financière ; Activité de société animatrice de groupe, la présidence de toutes sociétés ou groupement ; Activité de prestations de services techniques, administratifs, commerciaux et de gestion ; capital : 4 850 euros ; durée : 99 ans.

Admission aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer - Exercice du droit de vote : le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix. - Clauses restreignant la libre disposition des actions : droit de préemption des associés et agrément des cessions d'actions par décision collective des associés.

Président : Monsieur Jean-Charles DEBROIZÉ demeurant à RENNES (35000) 41 Rue de la Boulais. Directeur général : Monsieur Stéphane ROUXEL demeurant à SAINT-GREGOIRE (35760) 23 Rue Charles Nicolle.
RCS : RENNES
Pour avis

L247J02427

Par acte sous seing privé en date du 20/02/2024, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : PNM ; FORME : Société civile immobilière ; CAPITAL : 1.000 euros par apport en numéraire ; SIEGE : 785 Bel Air 35310 BREAL-SOUS-MONTFORT ; OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil,

notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet. DUREE : 99 années ; AGREMENT : Toute cession de parts sociales, hormis celle entre associés qui est libre, est soumise au consentement des associés ; GÉRANCE POUR UNE DUREE INDÉTERMINÉE : Monsieur Sébastien BOISRAMÉ demeurant 14 La Thiolais 35310 MORDELLES ; IMMATRICULATION au RCS de RENNES. Pour avis.

L247J02432

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile. Dénomination sociale : A 2 MAINS INVESTISSEMENTS. Siège social : La Meillais 35270 COMBOURG. Objet social : La prise de participation capitalistique et/ou financière dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière, toutes entreprises ou tout groupement ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés. Toutes participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; la gestion, la vente, l'échange de ces participations. L'exercice de holding animatrice, notamment l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des sociétés, entreprises ou entités dans lesquelles elle détient une participation, l'exercice de mandats sociaux. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Durée : 99 ans. Capital social : 50.000 euros, par apports en nature et en numéraire. Gérance : M. Philippe TERLIN demeurant La Meillais 35270 COMBOURG, sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS SAINT-MALO. Pour avis.

L247J02447



AVIS DE CONSTITUTION

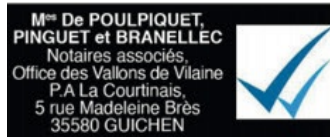
Suivant acte reçu par Maître Caroline REMILLY, Notaire à SAINT-GREGOIRE (Ille-et-Vilaine), le 15 février 2024, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière
Objet : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément.
Dénomination sociale : VZH.
Siège : SAINT-GREGOIRE (35760), 16 rue de Daoulas.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.
Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérance : Madame Vanessa MASSE demeurant à SAINT-GREGOIRE (Ille-et-Vilaine), 16 rue de Daoulas.
La société sera immatriculée au RCS de RENNES.
Pour avis
Le notaire.

L247J02466

WWW.7JOURS.FR



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Olivier BRANELLEC, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Mes Guillaume de POULPIQUET Gatien PINGUET et Olivier BRANELLEC, notaires associés, office des Vallons de Vilaine », titulaire d'un Office Notarial dont le siège se situe à GUICHEN (Ille et Vilaine), Parc d'Activité de la Courtinais, 5, Rue Madeleine Brès, le 21 février 2024 a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Groupement Foncier Agricole
Dénomination : GFA L'HERMINE
Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.

Siège : BREAL-SOUS-MONTFORT (35310), La douettée
Durée : 99 années
Capital social : CENT EUROS (100,00 €) constitué d'apports en numéraire

Cession des parts : un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé participant à l'exploitation de tout ou partie des biens du groupement en vertu d'un bail. Toute autre cession, à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.

Les gérants sont Monsieur Jean-Marie PERSAIS et Madame Anne MERDRIGNAC demeurant ensemble à TREFFENDEL (35380), 3 rue des Hirondelles.

Les fonctions de gérant sont d'une durée illimitée.
La société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES.

Pour avis
Le notaire.

L247J02515

MODIFICATIONS

DISTILLERIE LA ROCHE AUX FEES

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : LD La Landelle
35134 SAINTE COLOMBE
RCS de RENNES n°817 581 572

L'AGE du 19/09/2022 a décidé à compter du 19/09/2022 de nommer en qualité de co-gérante Mme EVERTS Hillegonda, demeurant Lieu-dit La Landelle, 35134 SAINTE COLOMBE

Modification au RCS de RENNES
L247J02222

MILON MENUISERIES

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 3 rue Maurice Prestaut
35000 RENNES
RCS de RENNES n°849 201 660

En date du 13/02/2024, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 31 Allée de la Gautrais, 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE à compter du 13/02/2024.

L247J02249

ITSM SASU au capital de 1000€ Siège 150 rue Nicolas Louis Vauquelin 31100 Toulouse RCS 902 656 206 TOULOUSE L'associé unique, en date du 22/01/2024, a décidé de transférer le siège au 5 Allée de la Grande Treille Bureau 3 35200 Rennes - nommer président : M PETROV Velislav, 19 Allée des Platanes 82710 BRESSOLS en remplacement de M CASSIN Ludovic - Remplacement de l'activité Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion des entreprises par Conseil en systèmes et logiciels informatiques. Changement dénomination par FRANSOFT. Radiation RCS TOULOUSE et immatriculation RCS RENNES

L247J02253

TCE

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 14 Rue du Patit Tatelin
35700 RENNES
RCS RENNES n°842 300 436

L'AGE du 21/12/2023 a décidé le transfert du siège social au 2 C Allée Jacques Frimot, 35000 RENNES à compter du 21/12/2023.

L247J02275

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS
Arnaud KERMARREC Nolwenn LANTRIN
Guillaume LE COURIAUD

Ancienne dénomination : SCI HELTRA
Nouvelle dénomination : **SCI COLEMO**
Société civile immobilière
Capital social : 1 000 €
Ancien siège social : 59 boulevard de la Tour d'Auvergne, 35000 RENNES
Nouveau siège social : 19 rue de la Bletterie, 35000 RENNES
RCS RENNES 910 179 514

Par décisions en date du 13 février 2024, les associés de la société ont pris acte de la démission de Messieurs François TRAN et Gurvan HELARY de leur fonction de gérant et ont décidé de nommer, pour les remplacer, à compter du même jour, Messieurs Julien COUSANCA né le 17 janvier 1978 à Rennes (35000) domicilié 19 rue de la Bletterie à Rennes (35000), Morvan LEMAITRE né le 10 juillet 1983 à Lanion (22300) domicilié 32 rue le Huérou à Rennes (35000) et François-Xavier MORAUX né le 22 mai 1989 à Rennes (35000) domicilié 14 rue Pierre le Tullier à Rennes (35200), et ce, pour une durée indéterminée. Les associés ont également décidé de changer la dénomination sociale de la société qui est désormais SCI COLEMO, de transférer le siège social qui est désormais situé au 19 rue de la Bletterie à Rennes (35000) et de soumettre les transmissions de part sociales entre vifs à un droit de préemption des associés en sus à l'agrément préalable des associés (compétence de l'Assemblée générale extraordinaire des associés). Les articles 7, 3, 4, 13, 16 et 17 des statuts ont été mis à jour.

La Gérance

L247J02319



EARL LES ORMEAUX DU NORD

Société civile au capital de 10 000 €
Siège social : Les Ormeaux du Nord
35150 JANZE
RCS RENNES 910 590 314

Suivant délibération du 31/12/2023, l'assemblée générale a, à effet du 31/12/2023,

- réduit le capital social de la société à 7 500 €.

- pris acte de la démission de M. Julien CADORET de la gérance.

La société devient unipersonnelle au 31 décembre 2023

Modification sera faite au Greffe du TC de RENNES.
Pour avis

L247J02324



MODIFICATIONS



T - CRS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 RUE DES RIEDONES
35770 VERN SUR SEICHE
920 789 062 RCS RENNES

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération signée électroniquement en date du 16 février 2024 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée T - CRS a décidé de transférer le siège social du 2 RUE DES RIEDONES 35770 VERN SUR SEICHE au 1 A Rue Paul Emile Victor 35150 CORPS NUDS à compter du 16 février 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis
La Gérance

L247J02422



ESPRIT PLANETE

Société à responsabilité limitée
au capital de 103 895 euros
Siège social : 4 rue de la Roberdière
35000 RENNES
521 055 046 RCS RENNES

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 30 septembre 2023, il résulte que :

La valeur nominale des parts a été modifiée pour être portée de 100 euros à 1 euro chacune.

Le capital a été augmenté de 3 895 euros, pour être porté à 103 895 euros, par création de 3 895 parts nouvelles de 1 euro chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS : RENNES
Pour avis,

L247J02423

LA FINANCIERE DE LANDEVANT

Société par actions simplifiée au capital de 394 928 € ramenée à 242 080 €
Siège social : VERN-SUR-SEICHE (35770)
26 rue du Passavent - ZAC du Val d'Orson
R.C.S. RENNES 392 751 988

AVIS DE MODIFICATION

Par décisions collectives des associés du 9 janvier 2024 et décisions du Président du 15 février 2024, le capital social a été réduit de 152 848 Euros pour être ramené de 394 928 Euros à 242 080 Euros par voie de rachat et d'annulation de 9 553 actions.

Pour avis au RCS de RENNES

L247J02425

DISSOLUTIONS

SENTIMENTAL PROFILER

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 500 €
Siège social : 1 rue de la Louveterie
35170 BRUZ
Siège de liquidation : 1 rue de la Louveterie 35170 BRUZ
947 851 440 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une décision en date du 31 janvier 2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 janvier 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Laurence LEHUEDE, demeurant 1 rue de la Louveterie 35170 BRUZ, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1 rue de la Louveterie 35170 BRUZ. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L247J02304

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS
Amaud KERMARREC Nolwenn LANTRIN
Guillaume LE COURIAUD

SAS DIFFÉRENT.E

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social : 16 rue André Pailheret
35000 RENNES
RCS RENNES 920 921 210

Le 15 décembre 2023, l'associé unique de la société DIFFÉRENT.E a décidé de dissoudre la société par anticipation. Madame Valérie CHAPON demeurant 16 rue André Pailheret, 35000 Rennes est nommée liquidateur amiable. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Rennes (35000), 16 rue André Pailheret. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Rennes. Pour avis. Le Liquidateur

L247J02473

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS
Amaud KERMARREC Nolwenn LANTRIN
Guillaume LE COURIAUD

SARL DIFFERENTES

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 050 €
Siège social : 16 rue André Pailheret
35000 RENNES
RCS RENNES 981 818 701

Le 15 décembre 2023, les associées de la société DIFFERENTES ont décidé de dissoudre la société par anticipation. Madame Pénélope THIEBAUT demeurant 45 rue Saint Méline, 35000 Rennes est nommée liquidateur amiable. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Rennes (35000), 16 rue André Pailheret. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Rennes. Pour avis. Le Liquidateur

L247J02474

CLÔTURES

Athéïs

ATHÉÏS
experts-comptables

PROPRE A CINDY

Société à Responsabilité Limitée à associée unique en cours de liquidation au capital de 3 000 €
Siège social et de liquidation :
12 rue des Artisans
35190 LA BAUSSAINE
839 291 432 RCS ST MALO

CLOTURE DES OPERATIONS DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 01/02/2024, l'associée unique, après avoir entendu le rapport de la liquidatrice, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Cindy METAYER, demeurant 12 rue des Artisans - 35190 LA BAUSSAINE, de son mandat de liquidatrice, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de ST MALO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. La Liquidatrice

L247J01556



SCEA DE LA METAIRIE NEUVE

Au capital de 14985 euros
La métairie Neuve
35160 TALENSAC
391 893 120 RCS RENNES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération en date du 31/12/2022 de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont procédé à la liquidation de la SCEA DE LA METAIRIE NEUVE. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis, le liquidateur

L247J01924



SUIVEZ-NOUS SUR



7 JOURS
L'ÉCO DE LA BRETAGNE

Formule print

6 mois

magazine + site internet

42€ TTC

1 an

magazine + site internet

69€ TTC

2 ans

magazine + site internet

119€ TTC

Formule web

6 mois

journal numérique + accès à l'intégralité du site web

21€ TTC

1 an

journal numérique + accès à l'intégralité du site web

35€ TTC

2 ans

journal numérique + accès à l'intégralité du site web

53€ TTC

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS
EN LIGNE SUR
7JOURS.FR

Et recevez la newsletter
chaque semaine



SERVICE
DE RELECTURE
ASSURÉ

LOCATIONS GERANCES

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS
Arnaud KERMARREC Nolwenn LANTRIN
Guillaume LE COURIAUD

MISE EN LOCATION-GERANCE

Suivant acte ssp fait et passé sous forme électronique le 31.01.2024, enregistré au SDE RENNES le 02.02.2024, dossier 2024 00003743, réf. 3504P61 2024 A 00701, **EBIT-DATA**, S.A.S.U. dont le siège est situé à CESSON-SÉVIGNÉ (35510), 801 avenue des Champs Blancs, Digital Park, RCS RENNES 917 530 917, a confié et concédé en location-gérance à **AVANCI**, S.A.S.U. dont le siège est situé à TOURS (37100), 12 allée Colette Duval, Bât. H, RCS TOURS 432 388 718, un fonds de conseil, conception, rédaction et plus largement mise en uvre et réalisation de toute opération de marketing ou de publicité, sis et exploité à CESSON-SÉVIGNÉ (35510), 801 avenue des Champs Blancs, Digital Park, pour une durée ferme de 6 mois à compter rétroactivement du 01.01.2024 pour se terminer le 30.06.2024.

Pour avis.

L247J02131

FONDS DE COMMERCE

SELARL NOTAIRES DU GRAND SAINT-MALO
Laurence CHEVALIER-MOUSSON
Cédric FRESSENON
1, rue de la Libération
35540 MINIAC MORVAN



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Laurence CHEVALIER-MOUSSON, notaire associée à MINIAC MORVAN (35540) 1, rue de la Libération avec la participation de Maître François-Marie BIENVENUE, notaire associé à ROMILLE, le 12/02/2024,

Monsieur Sami **KUCAR**, commerçant, et Madame Deniz **ERTAN**, conjoint collaborateur, demeurant à BEDEE (Ille-et-Vilaine) 13, rue de la Rance a cédé à la société dénommée **MAYA**, SARL au capital de 2.000,00 € ayant son siège social à BEDEE (Ille-et-Vilaine) 1, rue Résidence du Prieuré identifiée sous le numéro SIREN 982 866 089 RCS RENNES.

Un fonds de commerce de RESTAURATION RAPIDE - VENTE A EMPORTEUR connu sous le nom de MAYA KEBAB situé et exploité à BEDEE (35137) 1, rue Résidence Le Prieuré pour l'exploitation duquel Monsieur Sami KUCAR est immatriculé sous le numéro 534 113 444 RCS RENNES.

Prix : CENT HUIT MILLE EUROS (108.000,00 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour 38.000 € et aux éléments corporels pour 70.000 €.

Entrée en jouissance le 12/02/2024.

Oppositions en l'étude de Me François-Marie BIENVENUE, notaire associé à ROMILLE (35850) - 31Bis, rue de Galerne dans les dix jours de la dernière en date des insertions.

Pour avis unique.

Me Laurence CHEVALIER-MOUSSON, notaire.

L247J02211

OFFICE NOTARIAL DU GUESCLIN
Notaires - 4 rue du Guesclin
35000 RENNES
Tél : 02 99 79 40 77



Suivant acte électronique reçu par Maître Marc LAISNÉ, Notaire associé à Rennes, le 16 février 2024, en cours d'enregistrement au SDE de RENNES,

La SELARL GOPMJ, mandataire judiciaire, domiciliée 4 mail F. Mitterrand 35000 RENNES agissant en qualité de liquidateur à la procédure de liquidation

judiciaire ouverte à l'encontre de la Société dénommée **LENAGO**, SARL au capital de 5000€ dont le siège est à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE (35), 32 lieu-dit Le Mail Lancé, identifiée au SIREN sous le numéro 877843698 et immatriculée au RCS de RENNES.

A CEDE à :

La Société dénommée **SARL LA TABLE RONDE**, SARL au capital de 2000€ dont le siège est à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE (35), 32 lieu-dit Le Mail Lancé, identifiée au SIREN sous le numéro 984073676 et immatriculée au RCS de RENNES.

Un fonds de commerce de BAR-RESTAURANT sis à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE (35), 32 lieu-dit Le Mail Lancé, appartenant à la société LENAGO, connu sous le nom commercial «L'EXTRA FAIM», et pour lequel elle est immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 877843698.

PRIX : QUARANTE-DEUX MILLE EUROS (42 000,00 EUR).

Entrée en jouissance : le 16 février 2024.

Oppositions : Oppositions en l'étude de Maître Pauline COLLIN SELARL GOPMJ, mandataire judiciaire à RENNES (35) 4 mail F. Mitterrand, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour insertion,

Maître Marc LAISNÉ

L247J02245

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Me Céline LE SCOUARNEC, Notaire associée à THORIGNE-FOUILLARD, du 15.02.2024, en cours d'enregistrement par le SDE de RENNES, la société COQUILLAUD, SARL au capital de 5 000 €, siège social à RETIERS (35240), 7 rue Georges Clémenceau, immatriculée 849 862 248 RCS RENNES, a vendu à la société ROEL'GALETTE, SARL au capital de 5 000 €, siège social à HEDE-BAZOUGES (35630), 9 Place de la Mairie, immatriculée 981 388 879 RCS RENNES, un fonds de commerce de « restauration » connu sous l'enseigne « AU BISTRO », sis et exploité à RETIERS (35240), 4 rue Georges Clémenceau, pour l'exploitation duquel l'ancien propriétaire est immatriculé 849 862 248 RCS RENNES, SIRET 849 862 248 00028, moyennant le prix de 30 000 €. Le transfert de propriété et de jouissance a été fixé au 01.02.2024. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, par acte extra judiciaire ou par lettre recommandée avec accusé de réception, en l'étude de Me Céline LE SCOUARNEC, Notaire à THORIGNE-FOUILLARD (35235), 9 avenue de Tizé - le Greenz, où domicile a été élu.

L247J02398

POUR RESTEZ
INFORMÉ SUR TOUTE
L'ACTUALITÉ
ÉCONOMIQUE

ABONNEZ-VOUS !

24H/24H
PUBLICATION
DE VOTRE ANNONCE
EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME
INTERNET

L247J02315



CESSION FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Charles PIQUEREL, notaire à SAINT-MALO, le 16 février 2024, avec la participation de Maître CORDIER et le concours de BLOT COMMERCE EME-RAUDE.

La société CANDEJOE, dont le siège social est à CANCALE (35260), 2 quai Administrateur En Chef Thomas, identifiée au SIREN sous le numéro 490 688 876 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

A cédé à la société ANMACLA III, dont le siège social est CANCALE (35260), 5 quai Gambetta, identifiée au SIREN sous le numéro 825 136 096 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

Son fonds de commerce de RESTAURANT - BAR - CREPERIE - SNACK, exploité à CANCALE (35260), 2 quai Administrateur En Chef Thomas.

Moyennant le prix de 420.000,00 euros.

Entrée en jouissance le 16 février 2024. Les oppositions seront reçues à SAINT-MALO (35400), 9 rue de Toulouse, au siège de la SELARL OFFICE NOTARIAL DE LA CITE SAINT-MALO INTRA MUROS, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC).

Pour insertion

Maître Charles PIQUEREL, notaire

L247J02504

REGIMES MATRIMONIAUX



28 rue Alphonse Legault
à BRUZ (35170)

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Guillaume JOUIN, Notaire Associée de la Société Civile Professionnelle « TRENTE CINQ NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à BRUZ, 28, avenue Alphonse Legault, le 15 février 2024, il résulte que

Monsieur Jean-Jacques José Norbert **BUIL**, Retraité, et Madame Hélène Yvette **MARTIN**, Auxiliaire Puéricultrice, demeurant ensemble à CHAVAGNE (35310) 10 rue de Glenan.

Monsieur est né à LA GUERCHE-DE-BRETAGNE (35130) le 23 juin 1962.

Madame est née à CRÉTEIL (94000) le 12 juillet 1964.

Mariés à la mairie de CHARENTON-LE-PONT (94220) le 8 avril 1989 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable,

Ont décidé d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles tel qu'il est établi par l'article 1526 du code civil.

Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Maître Guillaume JOUIN, notaire associé à BRUZ (Ille-et-Vilaine).

L247J02315

WWW.7JOURS.FR



13 impasse Gautier Père & Fils
CS 91000 - 35720 COMBOURG

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Au terme d'un acte reçu par Me Bertrand PRIOL, le 1^{er} mars 2021 Monsieur **AMEZNOUR** Nour et madame Louise **LEMARIGNER**, demeurant ensemble à COMBOURG, 21 rue de la Fauvelière, apport 24 bat C, Mariés à la mairie de Iminantout (Maroc), le 12 juillet 2018, sous le régime de LA COMMUNAUTÉ LÉGALE DE BIENS, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de LA SÉPARATION DE BIENS PURE ET SIMPLE. Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Bertrand PRIOL, notaire à COMBOURG 35270 13 impasse Gautier Père et Fils.

Maître Bertrand PRIOL, notaire à COMBOURG (35270) 13 impasse Gautier Père et Fils Pour avis et mention.

Me PRIOL, notaire.

L247J02485

AUTRES ANNONCES



13 impasse Gautier Père & Fils
CS 91000 - 35720 COMBOURG

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil
Article 1378-1 du
Code de Procédure Civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 14 octobre 2011, **Madame Elise, Andrée, Odette BARATTE**, née à FEINS (35440), le 20 mai 1937, retraitée, veuve de Monsieur André, Félix BREHUNE, et non remariée, demeurant à COMBOURG (35270). Les Rivières, décédée à SAINT-MALO (35400), le 31 octobre 2020.

A consenti divers legs universels. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Bertrand PRIOL, notaire à COMBOURG (35270), 13 impasse Gautier Père et Fils, le 16 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de la saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Bertrand PRIOL, notaire à COMBOURG (35270), 13 impasse Gautier Père et Fils, référence CRPCEN : 35091, dans le mois suivant la réception par le Greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et de l'acte constatant les conditions de la saisine. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L247J02269

TROUWAERT PASSION

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 33, Résidence Les Jardins
du Linon 35190 SAINT-DOMINEUC
914 975 271 RCS SAINT-MALO

Le 04/09/2023, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS SAINT-MALO. Pour avis.

L247J02428

DONNER À TERRE, C'EST SAUVER EN MER.

En finançant les équipements des bénévoles,
vous aidez la SNSM à sauver des vies.

FAITES UN DON SUR [SNSM.ORG](https://www.snsm.org)



Mois du livre en Bretagne

Mizvezh al
levrioù e Breizh
Maez du livr
en Bertègn

12 février → 17 mars 2024

2^e édition

Imaginez!



moisdulivrebretagne.bzh

Orchestré par

Livre
et
lecture
en
Bretagne

Avec le
soutien de



Côtes d'Armor
le Département



Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT



RENNES
MÉTROPOLE

sofia

Territoires du Livre

MORBIHAN
BRETONS

bleu
france

3
bretagne